Votre Ville

Magazine municipal d'information de
Sainte-Geneviève-des-Bois

www.sgdb91.com

CENTRE ARTISTIQUE 10 ans RUDOLF NOUREEV 2003/2004 2013/2014

UNE JOURNÉE AU CENTRE ARTISTIQUE RUDOLF NOUREEV

JANVIER - FÉVRIER 2014 / N° 288

L'instant Génovéfain

Plus de 2 000 écoliers génovéfains ont partagé d'agréables instants à la patinoire du Donjon "Made in Ste Geneviève" .

Sommaire

❸ VIVRE MA VILLE

❶❷ VIVRE MA VILLE
LE BUDGET 2014

❷❹ LE DOSSIER
NOUREEV FÊTE SES 10 ANS

❸❹ MOMENTS DE VIE, MOMENTS DE VILLE

❸❽ RENCONTRE

❹❷ VIE PRATIQUE

❹❹ TRIBUNES

❹❼ AGENDA

VOTRE VILLE N°288
Magazine municipal d'information
Mairie de Sainte-Geneviève-des-Bois
☎ 01 69 46 80 00
le-maire@sgdb91.com
www.sgdb91.com

Fondateur : Jean Ooghe
Directeur de la publication : Olivier Léonhardt
Rédactrice en chef : Caroline Carsoulle
Rédaction : Nadjet Cherigui, Willy Richert, Sabrina Bertol, Charlène Fauchon
Mise en page : Sandrine Aubert, Julien Hosni
Photos : Yvan Antona, Nicolas Dehé, SGS Tir à l'arc, Fotolia
Distribution : Najiba Touhami et les correspondants
Publicité : ☎ 01 69 46 81 09 Sabrina Bertol
Impression : LVRI - *imprimé sur papier PEFC*
Dépôt légal : *février 2014 n° 288 02 14.*

Reproduction même partielle interdite.
Rédacteur en chef de 1972 à 2002 : André Fontaine

Vœux du Maire et de la Municipalité

EXTRAITS DU DISCOURS D'OLIVIER LÉONHARDT - SAMEDI 11 JANVIER 2014

Chers amis,
Je voudrais tout d'abord vous souhaiter à tous une chaleureuse bienvenue, à la Ligue de tennis de l'Essonne pour cette cérémonie des vœux 2014. Cette année, comme tous les 3 ans, nous avons la chance de profiter des Floralies départementales de Sainte Geneviève, que je vous invite à découvrir jusqu'au 9 février, si vous ne l'avez pas déjà fait. Ce jardin éphémère est une manifestation unique, et je tiens à remercier le service Environnement et Espaces Verts pour leur dévouement, leur professionnalisme et la passion qui les animent tout au long de l'année.

Chers amis,
Pour commencer, disons-le, il m'est tout simplement impossible de vous cacher mon bonheur à nous retrouver plus nombreux chaque année pour ce grand rassemblement génovéfain. Sans attendre, je vous présente à tous chers amis, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur, de réussite et d'épanouissement pour cette nouvelle année, pour vous, et pour tous vos proches.

Cela fait vraiment chaud au cœur de vous voir aussi nombreux, vous Génovéfains, réunis pour ce moment de bonheur partagé. Un moment rare et précieux, un moment "Made in Sainte Gen".

Regroupés, rassemblés, mélangés, de toutes les générations, de tous les quartiers de notre ville, de toutes conditions, de toutes opinions ! Nous sommes bien Sainte-Geneviève-des-Bois ! Voilà le message de notre carte de vœux : un véritable état d'esprit auquel je nous sais tous attachés. Un état d'esprit qui nous permet d'échanger, de discuter, de partager, du 1er janvier au 31 décembre.

Vous le savez, je m'adresse à vous cette année dans des conditions un peu particulières car, pour ceux qui ne le sauraient pas, le code électoral m'interdit de revenir lors des vœux sur le bilan des 6 ans de mandat ou même sur les projets pour l'avenir de la ville. Pour le passionné de l'action publique, amoureux de Sainte-Geneviève que je suis, je peux vous dire que c'est vraiment un exercice délicat.

Chers amis,
Puisque je ne peux pas parler de ce que nous faisons pour la ville, c'est à vous Génovéfains que je veux rendre hommage pour cette nouvelle année. Vous savez, c'est toujours dans l'adversité que l'on prend conscience de notre force collective et comme vous tous, je constate tous les jours les dégâts provoqués par cette crise qu'il nous faudra inéluctablement surmonter ensemble. Une crise qui perdure malheureusement depuis 2008.

Plus de 6 années durant lesquelles j'ai vu se multiplier les embûches pour ceux qui ont le moins, ceux qui n'ont pas de travail, ou ceux qui sont mal logés. Et cette dureté de la vie quotidienne touche aujourd'hui aussi la classe moyenne. Ceux qui travaillent pour de petits salaires, ou les étudiants, ou ceux qui ont de petites retraites ou encore ceux qui se battent pour faire tourner une affaire. Nous sommes tous impactés directement ou indirectement par les difficultés du quotidien que rencontrent de nombreuses familles.

Nous le sommes tous car, contrairement à ce que voudraient laisser croire certains thuriféraires de l'individualisme, personne ne vit dans une bulle qui le protégerait des violences causées à ses amis, à sa famille, à ses voisins.

J'ai des exemples par milliers de ces connexions du quotidien, qui nous lient dans la difficulté mais nous unissent surtout dans la réussite. Et je regrette souvent que l'on ne parle pas suffisamment de cette richesse.

C'est paradoxal, mais à l'heure du tout informatique, et alors que le monde entier est connecté, alors que 3,4 millions d'emails sont envoyés chaque seconde à travers la planète, on a trop souvent tendance à oublier notre force collective.

L'artisan boulanger et le fonctionnaire qui lui achète son pain, le retraité qui donne des cours du soir et l'étudiant qui paiera les cotisations de demain, le banquier (celui du quartier) qui finance un projet de crèche et l'assistante maternelle qui gardera ses enfants ou encore l'artiste qui donne à rêver à tous ceux qui ont besoin de s'évader.

Alors oui, c'est vrai, pour un jeune de 18 ans aujourd'hui, la vie est plus compliquée qu'elle ne l'était pour ma génération.

Comment faire quand un loyer représente bien souvent beaucoup plus d'un tiers de son sa-

laire et qu'il faut un salaire trois fois supérieur au loyer pour se loger, c'est un véritable cercle vicieux.

Encore faut il avoir un CDI pour y parvenir, et ce sont souvent les parents et les grands-parents qui débloquent la situation quand ils en ont les moyens. Malgré cela, je reste confiant dans la capacité de la jeunesse à surmonter ces obstacles. Confiant, quand je vois tous les jeunes qui se battent, qui se démènent pour trouver un emploi, qui viennent me voir à ma permanence, pour un coup de pouce, passer un coup de fil à un chef d'entreprise ou intégrer les services de la ville. Confiant, en constatant les nombreuses réussites à l'échelle d'une ville comme la nôtre. Et ils sont beaucoup plus nombreux que l'on croit ces jeunes Génovéfains qui brillent professionnellement ou excellent dans le monde de l'entreprise, dans le sport, dans l'art. C'est à chaque fois une fierté et un espoir.

L'immense majorité de ces jeunes, sont comme nous tous, ils veulent simplement s'installer, faire leur vie, fonder leur famille, ils ne méritent pas l'image perpétuellement négative qu'on veut leur accoler. Et c'est bien cela qu'il nous faut combattre. Pour les jeunes, comme pour nous tous, je suis toujours atterré de voir que 9 informations sur 10 traitées sur les chaînes d'info en continu et dans la presse sont systématiquement négatives et pessimistes. Heureusement que nos vies ne sont pas faites d'une si grande proportion de malheur.

Comme chaque année, le lycée Einstein était présent pour accueillir et servir les Génovéfains pendant les festivités de Janvier.

Chers amis,
Solidaires, é**G**aux, **D**éterminés et rassem**B**lés, c'est une recette simple qui porte Sainte Geneviève et les Génovéfains.

Solidaires, comme ces bénévoles dans les associations à vocation humanitaire - et je pense par exemple à l'action de l'épicerie sociale de Sainte-Geneviève-des-Bois, l'Escale, dont nous pouvons tous être fiers.

Solidaires, comme au moment de la catastrophe de Brétigny, où de nombreux Génovéfains véhiculés sont passés chaque matin à la gare pour proposer un covoiturage à ceux qui n'avaient plus de train pour se rendre au travail.

Égaux, comme les 80 jeunes inscrits au sein de la Sainte Jeune Académie et qui ont tous, par leur travail et leur sérieux, obtenu leurs diplômes de fin d'année.

Égaux, lorsque des milliers de gosses se retrouvent tout au long de l'année dans notre Parc Pierre rénové, haut lieu du rassemblement des familles génovéfaines
Alors les inégalités existent bien, elles se creusent même, sauf que l'égalité ne se décrète pas ! C'est un combat à mener jour après jour !

Aujourd'hui, on ne parle que d'inverser des courbes, d'améliorer des statistiques ou d'indicateurs d'agences de notation. Mais derrière ces chiffres qui semblent virtuels, il y a quand même une réalité : celle de nos familles, de nos voisins, de nos collègues, bref celle de nos vies.

Les mots ont quand même un sens, et si je devais donner un conseil à ceux qui gouvernent, je dirais qu'ils seraient plus efficaces en disant : «*nous voulons donner du travail aux Français*» plutôt «*qu'inverser la courbe du chômage*».

ancien élève des écoles génovéfaines
agent d'accueil
collégien
championne d'Europe cadette de judo
Meilleurs voeux 2014
usager du réseau génovébus
auto-entrepreneur
Je suis
bouliste au Parc Pablo Neruda
nous serons
employé(e) communal(e)
résidente à la Maison de retraite Périssin
papi
référent à la Ste Jeune Académie
jardinier
adhérent à la ludothèque
sportif à l'espace Cocheris
nous sommmes
menuisier
boulanger primé papilles d'or
champion de France de triathlon
élève au Lycée Einstein
technicien
footballeur
membre du conseil des sages
maître nageur

Comme ça, ça semble être la même chose, mais ça n'a pas la même portée, et c'est loin d'exprimer la même volonté, le même espoir. C'est plus humain, plus concret et cela permettrait sûrement de mobiliser réellement autour de cet objectif crucial. Parce que **nous ne sommes pas les abscisses et les ordonnées d'une courbe, nous sommes des femmes et des hommes.**

Alors chers amis, **Déterminés,** nous le sommes ! Les résultats sportifs de ces dernières années parlent d'eux-mêmes. Ceux de nos athlètes de haut niveau comme ceux des enfants qui pratiquent en loisir au sein des clubs sportifs de la ville et qui portent fièrement nos couleurs tous les week-ends.

pour la 20e année son label 4 fleurs reconduit par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris.

Rassemblés, c'est presque un mode de vie génovéfain. Des simples repas de rue, à la fête des mômes, en passant par les repas mensuels de l'amitié avec les retraités ou encore le concours floral, la course "La Génovéfaine", la patinoire du Donjon… les occasions ne manquent pas où ***«nous sommes tous Sainte-Geneviève !»*** Tout simplement parce que cette convivialité, cette fraternité, valent plus, mais alors beaucoup plus, que toutes les autres richesses. Cette capacité à ne pas faire de nos légitimes différences un obstacle, mais d'abord un atout. C'est même toute notre identité.

Déterminés, c'est aussi le mot qui me vient encore, quand je pense à la mobilisation exemplaire de l'ensemble des agents municipaux qui ont montré leur attachement à notre ville et leur dévouement pour faire en sorte que Sainte-Geneviève conserve

Si Sainte-Geneviève-des-Bois n'est pas épargnée par un certain nombre de décisions qui sont prises au niveau national, je sais que les doutes et les inquiétudes sont là. Et je considère d'ailleurs que mon devoir de Maire est de maintenir un

haut niveau d'exigence vis-à-vis du gouvernement. Mais j'aime mon pays et je ne ferai jamais partie de ceux qui misent sur son échec. Quelles que soient les sensibilités de ceux qui gouvernent. Et je ne suis pas de ceux qui déterminent leurs opinions au gré des circonstances et des majorités en place. J'ai un cap, que je me suis fixé il y a déjà longtemps, une conception de la politique qui demeure inchangée. C'est d'ailleurs sur ce principe que s'est fondée l'agglomération du Val d'Orge. C'est d'aillleurs une véritable fierté de diriger une Agglo dans laquelle tous les maires parviennent à dépasser leurs clivages pour travailler dans l'intérêt des Valdorgiens, pour faire de notre territoire une véritable référence, reconnue au sein de notre Région. Une réussite collective pour laquelle je tiens à remercier l'ensemble des élus de l'agglomération.

Chers amis, encore quelques mots. En 2013, les conflits et catastrophes humanitaires n'ont malheureusement pas manqué : La guerre au Mali, les troubles en Égypte, les massacres en Syrie ou en Centre-Afrique, le tremblement de terre meurtrier aux Philippines… La liste des désastres est longue. Encore une fois, on peut y voir les deux côtés de la pièce. Si nous savons tous qu'il y aura toujours des conflits dans le monde, ces guerres doivent nous rappeler que le combat face à tous les obscurantismes, les fanatismes, est toujours d'actualité. Et même au sein de notre pays. Et si notre continent n'est pas victime de troubles d'envergure, il ne faut rien céder aux extrémistes qui diffusent des messages de haine. L'actualité des derniers jours montre que nous devons rester attentifs et ne rien laisser passer car les forces obscurantistes exploiteront nos moindres faiblesses. C'est ce travail de vigilance qui doit être mené jour après jour et surtout génération après génération. La commémoration du centenaire de la guerre 14-18 devra atteindre cet objectif auprès des plus jeunes car on oublie souvent à quel point la paix est fragile.

Alors ne nous trompons pas. Derrière les "opérations séduction", les nouvelles figures, les nouveaux slogans, ceux qui colorent leur prénom, ceux qui détournent d'excellents produits du terroir, n'en restent pas moins aux mêmes pensées extrémistes. Celles du rejet, de la désignation de boucs émissaires, de la violence, de la haine. Est-ce cela "aimer son pays" ? Est ce cela "être patriote ?

«*Le patriotisme, c'est aimer son pays. Le nationalisme, c'est détester celui des autres.*» Voilà une phrase du Général de Gaulle à laquelle j'adhère complètement.

Chers amis, la disparition de Nelson Mandela, il y a quelques semaines, doit aussi nous inviter à réfléchir sur le monde que nous souhaitons laisser. J'ai été ému de voir de nombreuses familles venir allumer une bougie pour honorer la mémoire de ce grand homme, certainement l'un des plus reconnus de notre siècle. Il est devenu le symbole d'un combat qui dépassait très largement son pays car il n'y avait pas besoin d'être en Afrique du Sud pour s'identifier à son combat. C'est ça l'universalisme ! En passant devant son portrait lors du Marché de Noël, j'entendais une petite fille demander à sa mère qui était ce Monsieur et j'ai tendu l'oreille pour entendre sa réponse : «*Un Grand Monsieur qui nous a fait beaucoup de bien*».

Fort heureusement, même dans les moments tristes, il y a toujours des choses positives et à y regarder de plus près, on arrive toujours à trouver des actualités qui donnent envie d'y croire.

Chers amis, à cet instant, je tiens à vous dire un mot plus personnel. Je tiens à vous remercier pour les milliers d'encouragements que vous m'avez adressés ces dernières semaines. Vos messages sont de véritables remèdes et je pense qu'ils ne sont pas pour rien dans les résultats très positifs que m'annoncent les médecins. Mais que les choses soient claires, et comme je l'ai écrit dans un courrier que je vous ai adressé début septembre, je ne suis pas un cas à part. De nombreuses familles sont concernées de près ou de loin par ce type d'épreuve. Mais je veux quand même vous faire part d'un enseignement que je retiens de cette période. Nous avons une chance inestimable. Celle de vivre dans un pays avec un niveau de prise en charge exceptionnel, un haut niveau technique, un haut niveau de formation de nos infirmières, de nos médecins, si passionnés et si dévoués. Nous avons trop souvent tendance à l'oublier, alors, encore une fois, je vous le dis sans détour : on ne peut pas toujours s'en sortir seul et compter seulement sur sa bonne étoile.

A l'occasion de cette soirée, les animateurs de la ville ont accueilli les enfants de 3 à 12 ans. Toute la famille a pu ainsi s'amuser.

Je souhaite aussi remercier ici l'ensemble des agents du service public municipal qui travaille toute l'année, dans nos cantines, dans nos crèches, dans nos accueils de loisirs, mais aussi tous les autres, de la comptabilité aux services techniques en passant par les espaces verts ou encore l'état civil. Sans eux, ces liens, ces connexions, ces réussites individuelles dont je vous parlais précédemment seraient sans doute impossibles. C'est bien cette alliance entre la force de caractère de chacun, les solidarités familiales et amicales et le service public qui garantissent notre qualité de vie et le bien vivre pour le plus grand nombre. Je tiens à saluer leur travail ce soir.

Je voudrais aussi vous dire combien je suis fier de travailler au quotidien, avec ceux qui m'entourent, ceux qui sont bien évidemment mes amis de la majorité municipale et avec qui nous formons une véritable équipe, soudée, disponible et enracinée à Sainte-Geneviève-des-Bois. Je voudrais leur rendre hommage. Car tout seul, on ne fait rien, on n'est rien.

Je salue également les élus de l'opposition car, même si nous ne partageons pas les mêmes opinions, nous avons en commun quelque chose qui compte : passer du temps au service du collectif.

Chers amis, il est parfois difficile de concilier vie de famille et action publique, et à ce titre, je n'ai même pas de mots assez forts pour dire à Nathalie, ma compagne, et à nos trois filles, à quel point leur soutien, leur patience et leur attention sont précieux, leur présence à mes côtés, une chance inestimable.

Je souhaite enfin adresser un message à un ami de 30 ans, Didier François, grand-reporter retenu en otage depuis 220 jours en Syrie. A toi Didier, toi qui a toujours été un de mes héros, qui m'a donné envie de m'engager, mais aussi à tous les autres otages retenus à travers le monde, je souhaite de tout mon cœur que vous nous reveniez en cette année 2014.

Alors, la liberté nous la voulons, des pensées fraternelles nous en avons. Oui nous sommes et vous êtes les Génovéfains !
Vous êtes Paulette, Karim, Jessica et Paul, vous êtes enfants, adolescents, parents ou grands parents, vous êtes étudiants, salariés du privé du public ou demandeurs d'emploi, vous êtes du quartier du Donjon, de Pergaud, du Perray, de tous les quartiers qui font notre ville, vous êtes, collégiens, lycéens ou retraités, vous êtes bénévoles ou adhérents associatifs, commerçants ou artisans. Oui vous êtes la vie de Sainte Geneviève ! Oui, ensemble, nous sommes Sainte-Geneviève ! Et comme l'a dit un artiste avant moi : Sainte-Geneviève nous l'aimions, Sainte-Geneviève nous l'aimons, et Sainte-Geneviève nous l'aimerons !

Merci.

Bien fidèlement

Olivier Léonhardt
Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois
Président de la Communauté d'Agglomération du Val d'Orge

ancien élève des écoles génovéfaines
agent d'accueil
collégien
championne d'Europe cadette de judo
Meilleurs voeux 2014
usager du réseau génovébus
auto-entrepreneur
nous serons
employé(e) communal(e)
Je suis
bouliste au Parc Pablo Neruda
mamie
résidente à la Maison de retraite Périssin
papi
référent à la Ste Jeune Académie
jardinier
adhérent à la ludothèque
footballeur

Festivités de janvier

Quand le Vivre ensemble prend tout son sens en accueillant plusieurs milliers de Génovéfains à la Ligue de tennis de l'Essonne à l'occasion de rendez-vous conviviaux dont vous êtes invités : vœux du Maire et du Conseil municipal, repas des retraités, soirées des bénévoles et le concours floral.

Plus de 1 300 Génovéfains invités au spectacle du Concours floral, le 19 janvier dernier.

Les heureux lauréats du Concours floral 2013

La belle équipe des agents communaux et des étudiants du lycée Einstein mobilisés par les festivités offertes aux Génovéfains.

LES FLORALIES DÉPARTEMENTALES

Un jardin en hiver

L'événement est toujours très attendu et bien trop rare. Organisées tous les trois ans, les Floralies départementales sont de retour et accueillent depuis le mois de janvier un public toujours aussi nombreux.

La ville de Sainte-Geneviève-des-Bois, labellisée quatre fleurs pour la vingtième année consécutive, reste fidèle et très attachée à ce rendez-vous fleuri. L'exposition de 1 000 m² installée depuis le 11 janvier dernier, sous un chapiteau, fait découvrir aux nombreux visiteurs des créations florales surprenantes.

«*Cet événement est très important pour moi, mais aussi pour tous les membres de mon équipe,* explique Claude Gall, responsable du service Environnement de la ville. *Important, car cela permet de solliciter des gens venus d'univers différents. Ils ont tous la possibilité de montrer au public leurs créations florales. Tous les niveaux sont représentés : écoles primaires, accueil de loisirs de la ville, professionnels, écoles d'horticultures, centres de formation pour personnes handicapées. Ça nous fait vraiment plaisir, car aux Floralies ils ont tous l'occasion de montrer leur savoir-faire. Par ailleurs, c'est aussi stimulant, car c'est un véritable challenge que de créer et maintenir pendant un mois ce magnifique jardin en plein hiver. C'est l'occasion d'offrir un petit rayon de soleil dans la grisaille de l'hiver.*»

Sous le chapiteau, où l'hiver semble en effet ne plus être d'actualité, Thomas (17 ans) et Olivier (16 ans), présentent fièrement leur création. Elèves au sein de la Técomah (établissement

N.C.

Essonne LE CONSEIL GÉNÉRAL

de formation en alternance), ils ont travaillé dur pour créer ce jardin autour du thème de l'exposition (les cinq sens). Il y a des plantes odorantes pour titiller les narines, des plantes disposées en damier pour attirer le regard, du gazon épais et verdoyant que l'on est autorisé à toucher. Des arbustes savamment disposés dans un courant d'air bruisseront au gré du vent pour attirer notre attention et nos oreilles. Quant aux plantes comestibles, que l'on n'a pas le droit de manger, elles symboliseront le goût. Tout au long de la visite, on s'amuse à découvrir les efforts d'ingéniosité et de créativité des participants. Ainsi, la contribution de l'association "les Papillons Blancs" à cet événement a permis à de jeunes autistes en formation professionnelle d'exposer un magnifique jardin agrémenté d'un splendide papillon géant en sculpture végétale.

Les neuvièmes Floralies Départementales de Ste-Geneviève-des-Bois, accueillent le public jusqu'au 9 février prochain. Il vous reste encore quelques jours pour admirer ces œuvres végétales et prendre un grand bol d'oxygène.

Floralies Départementales de Sainte-Geneviève-des-Bois.
Jusqu'au 9 février 2014
33 avenue Jacques Duclos
Tous les jours de 9h à 18 h

Dans un contexte toujours plus difficile pour les finances locales, marqué par le resserrement des dotations de l'Etat, le budget de la commune a été adopté lors du Conseil municipal du 17 décembre dernier. Il s'élève à 9 942 954 € en investissement et à 37 186 907 € en fonctionnement. Le vote du budget 2014 s'inscrit dans le cycle annuel budgétaire de l'année : il a été précédé par le débat d'orientation budgétaire (DOB), qui s'est tenu le 26 novembre dernier et examiné par la Commission des Finances, consultée le 10 décembre.

Tout en maintenant un niveau d'investissements essentiels à la qualité de vie des Génovéfains, le budget 2014 traduit une nécessaire régulation des dépenses de fonctionnement, rendues très contraintes sous le poids de mesures décidées unilatéralement par l'Etat : telles que des normes techniques parfois très exigeantes, ou d'autres mesures qui impactent directement la masse salariale comme le relèvement des cotisations sociales employeur ou retraite ou la réforme des rythmes scolaires qui constitue un bon exemple de ces transferts de charges mal compensés par l'Etat.

Ces objectifs continueront à guider l'action publique à Sainte-Geneviève-des-Bois malgré un net resserrement des ressources lié à la perte d'une dotation de 1 million d'euros (le Fonds de Solidarité Ile-de-France) consécutive à une mesure de la Loi de Finances rectificative 2011 prise par l'ancien Gouvernement.

4 objectifs principaux ont été fixés

- **la maîtrise de la fiscalité,**
- **la baisse de la dette (voir encadré),**
- **le maintien d'un niveau d'autofinancement satisfaisant (recettes émanant des services payants proposés par la collectivité : restauration, accueil de loisirs),**
- **des efforts d'investissement de près de 10 millions d'euros.**

BUDGET 2014 : RESPONSABLE ET ÉQUILIBRÉ

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Pour assurer le quotidien de chaque Génovéfain

Le budget de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits…).

Grâce à la maîtrise des dépenses et de la gestion de ses recettes, et malgré les multiples désengagements de l'Etat, la ville maintient un haut niveau de services publics tout en soutenant ses efforts de réduction des dépenses publiques.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la Ville à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

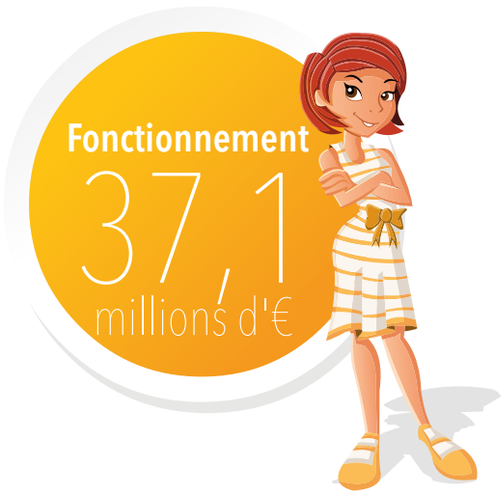

DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT MAÎTRISÉES

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par :

Les charges à caractère général qui comprennent les dépenses liées au fonctionnement des services de la ville (énergie, maintenance, assurances, services d'entretien des bâtiments publics, écoles, équipements sportifs et culturels constituant le patrimoine public, charges locatives, impôts et taxes auxquelles la ville est assujettie),

Les charges de personnel - qui concernent l'ensemble des personnels intervenant dans les écoles, (entretien et ATSEM), les animateurs, les éducateurs sportifs et culturels, ceux de la jeunesse, des retraités, le personnel des services municipaux administratifs, des espaces verts, des agents techniques, ceux de la restauration scolaire, des aides à domicile ou des professeurs du Conservatoire, des patrouilleurs, etc... - subissent une légère augmentation, principalement liée à l'impact de mesures de revalorisation de cotisations sociales employeur : CNRACL, IRCANTEC, etc.

Les charges de gestion courante qui regroupent principalement les subventions aux associations génovéfaines et au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et les dépenses de loyer.

LA BAISSE DE L'ENDETTEMENT

Comme les ménages, toutes les communes empruntent pour financer l'entretien et le développement de leur patrimoine.

En revanche, au contraire de l'État, les collectivités n'empruntent pas pour assurer leur fonctionnement courant, ce qui leur est d'ailleurs interdit par la loi. Il convient toutefois de veiller à maintenir un taux d'endettement conforme à la gestion rigoureuse et performante que chacun est en droit d'attendre de la part de la commune.

C'est pourquoi un effort important de désendettement s'est poursuivi en 2013 pour un montant de 1,8 million d'euros.

Budget de la ville : Mode d'emploi

Le budget d'une commune est composé d'une partie « fonctionnement » et « investissement ».

Le fonctionnement regroupe toutes les dépenses liées à l'entretien courant de la collectivité (salaires des employés, achat de matériel.).

La partie investissement concerne les dépenses nécessaires à l'équipement (construction, rénovation, entretien de la voirie, etc.).

Pour composer son budget, la ville doit prendre connaissance de l'intégralité des ressources financières dont elle dispose (impôts, taxes, dotations de l'Etat...). Après avoir additionné et fait le compte de toutes les recettes la ville peut alors planifier et organiser les dépenses.

La réalisation du budget est strictement encadrée et se fait en toute transparence. Elle se décompose en quatre étapes. Chacune de ces étapes est inscrite sur des documents officiels validés par le préfet. Le public peut avoir accès et consulter les éléments liés au budget de la commune.

Etape 1
LE DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Le maire doit, deux mois avant le vote, soumettre au Conseil Municipal les actions prioritaires à mener pour l'année.

Etape 2
LE BUDGET PRIMITIF

Le budget primitif est un prévisionnel de l'année en cours. Présenté par le maire, il doit être voté par le Conseil Municipal. Il recense les moyens financiers qui seront utilisés pour les projets évoqués lors du débat d'orientations budgétaires. Il fixe le montant des impôts locaux qui seront payés par les contribuables.

Etape 3
LES DÉCISIONS MODIFICATIVES

Les décisions modificatives permettent d'intervenir au cours de l'année pour réajuster de nouvelles dépenses en fonction de modification des recettes qui n'auraient pas été connues au moment du vote du budget par le conseil municipal.

Etape 4
LE COMPTE ADMINISTRATIF

Le compte administratif est un récapitulatif de l'ensemble des recettes et des dépenses faites par la ville durant l'année et doit être présenté au conseil municipal dans les six mois suivant la fin de l'exercice.

DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies aux Génovéfains, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions. Elles sont constituées par :

LES RECETTES ENCAISSÉES AU TITRE DES SERVICES PROPOSÉS AUX HABITANTS

Afin de répondre à un certain nombre des besoins génovéfains, la ville offre entre autres à sa population des prestations éducatives, sportives, culturelles et de loisirs. En contrepartie, les Génovéfains participent, pour partie, aux frais engendrés par ces prestations. Elles sont en sensible augmentation. Notamment du fait d'une augmentation de la fréquentation des accueils périscolaires.

LES IMPÔTS LOCAUX

Il s'agit principalement des impôts versés par les contribuables au titre de la taxe d'habitation, de la taxe foncière bâtie, et de la taxe foncière non bâtie. La taxe professionnelle, remplacée en 2010 par la cotisation économique territoriale, est désormais perçue par la communauté d'Agglomération du Val d'Orge qui en reverse une partie à la ville. Si la base fiscale des impôts locaux est homogène sur tout le territoire en lien avec la valeur estimée des biens, chaque ville peut ajuster ses impôts locaux aux moyens de taux votés par les Conseils municipaux. **Avec un produit d'impôts locaux de 447€/habitant, la commune est la 2e ville la moins imposée parmi les 22 communes de plus de 20 000 habitants de l'Essonne.**

LES DOTATIONS VERSÉES PAR L'ETAT

Les dotations correspondent au financement partiel de l'Etat relatif aux transferts de compétences actés dans les lois de décentralisation et visent pour certains à assurer une certaine égalité financière entre les différentes collectivités. Elles englobent la dotation forfaitaire (6,4 M€) (qui enregistrera en 2014 une baisse plus importante, au regard de la contribution sur l'effort de maîtrise de la dépense publique demandé aux collectivités) et les subventions de la Caisse d'Allocations Familiales et du Conseil général (2,385 M€) en augmentation.

UNE PRESSION FISCALE QUI RESTE TRÈS MODÉRÉE

VILLES DE PLUS DE 20 000 HABITANTS	TAXE D'HABITATION	TAXE FONCIÈRE (propriétés bâties)
Sainte-Geneviève-des-Bois	17,16 %	14,9 %
Moyenne départementale	18,37 %	19,57 %
Moyenne nationale	17,98 %	23,66 %

BUDGET D'INVESTISSEMENT

Un budget qui prépare l'avenir

Le budget d'investissement regroupe, toutes les dépenses qui bonifient la valeur du patrimoine de notre collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

UN PROGRAMME D'ÉQUIPEMENTS ET DE TRAVAUX POUR 2014.

• Les travaux sur les 2 marchés (Donjon et Gare) avec le remplacement de la couverture du marché du Donjon et la mise en conformité électrique des marchés au Donjon et à la gare.

• La 2e phase de rénovation du Parc Pierre ou la poursuite des rénovations des bâtiments scolaires (travaux et mobilier),

• La réhabilitation du groupe scolaire Pergaud entamera sa 2e phase avec l'agrandissement et la réhabilitation de l'école maternelle, la construction d'un préau et la réfection des cours. Cette seconde phase fait suite à une 1re phase, qui a vu la construction d'une école modulaire de 710 m², l'agrandissement de la restauration, la construction d'un bâtiment de liaison entre la maternelle et la primaire et la réhabilitation de la primaire (opération financée à près de 75 % par l'État, le Département et la Région).

• Les travaux dans les structures de la Petite Enfance et les équipements sportifs (gymnases et stades telle que la construction de 2 salles d'environ 950 m² (opération financée à près de 75 % par le Département et la Région) au gymnase Poulidor.

Quant aux recettes, il en existe deux types : les recettes dites "patrimoniales" telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus. Par exemple : des subventions relatives à la construction d'un nouvel équipement.

SIGNATURE DU CONTRAT DÉPARTEMENTAL

Des cofinancements déterminants

C'est le 12 décembre dernier que la ville de Sainte-Geneviève-des-Bois et le département ont contractualisé l'engagement pris par le Conseil général de l'Essonne dans le cadre de sa politique d'aménagement et de solidarité entre les territoires. Le Contrat départemental constitue un levier de développement pour la réalisation d'équipements tout en contribuant à l'équilibre du territoire au service des Génovéfains. Il contribuera financièrement, sur la période 2013/2017, à hauteur de 6 013 740€ pour :

- La requalification du Parc Pierre
- La réhabilitation et l'agrandissement de l'école maternelle Pergaud
- La création de 2 aires de jeux
- La réfection du sol au gymnase Copernic
- La réhabilitation du restaurant scolaire Cocheris
- L'agrandissement de la salle de gymnastique Poulidor
- La création d'un terrain synthétique de football
- L'agrandissement de la salle de la Bergerie
- La réhabilitation de l'école primaire Buisson

MAIS ENCORE...

Des financements complémentaires de la Région Ile de France (contrat régional), de l'Agence régionale des Espaces Verts, de la Fédération Française de Football et de la Réserve parlementaire du député Malek Boutih viendraient compléter le financement de certaines de ces opérations. Si bien que ces opérations sont toutes cofinancées : à 65 % pour l'école Buisson et le restaurant scolaire de l'école Cocheris, à 75 % pour la salle de gymnastique Poulidor, les sols du gymnase Copernic, la salle de la Bergerie et le terrain de football, à 80 % pour les aires de jeux et le Parc Pierre et même à 90 % pour l'école maternelle Pergaud. Autant de financements qui permettent à la ville de Sainte-Geneviève-des-Bois d'en alléger la charge financière pour les Génovéfains.

CONCOURS FLORAL

Rejoignez-nous !

Le petit mot de Monique Sudre, inscrite au concours floral 2014 « *Participer au Concours Floral de la ville, c'est toujours un plaisir. C'est un plaisir parce que l'on fleurit sa maison, mais aussi parce que fleurir chez soi c'est aussi contribuer au label "Quatre Fleurs". Mais, au delà du concours, il y a l'événement de la remise des prix. C'est un moment de convivialité sans le moindre esprit de compétition, et tout le monde repart avec une récompense. J'ai envie de dire à ceux qui hésitent à s'inscrire au concours : venez ! C'est très sympa et c'est de toute façon l'occasion de participer à l'embellissement de notre environnement et de notre ville !* »

Cette année, ce ne sont pas moins de 970 participants qui se sont vu remettre leurs prix et leurs récompenses le dimanche 19 janvier dernier à l'occasion du grand spectacle qui leur est offert chaque année.

+ d'infos
Concours Floral
Renseignements et inscription au Service Environnement.
Tél. : 01 69 46 80 21
Le formulaire 2014 sera disponible dans le Votre Ville d'avril.

ELECTIONS DE MARS 2014

Un seul bulletin, deux élections

Les Génovéfains inscrits sur les listes électorales seront appelés à voter pour les élections municipales et communautaires les dimanches 23 et 30 mars 2014. Pour la première fois, les électeurs des communes de plus de 1 000 habitants, seront aussi sollicités pour élire dans le même temps, leurs représentant à l'Agglo. Cette modification est due à la loi de réforme des collectivités territoriales qui prévoit l'élection des conseillers communautaires au suffrage universel direct, par fléchage sur le bulletin de vote.

Auparavant, les Conseillers communautaires étaient désignés par les Conseillers municipaux. Dès les prochaines élections de mars, vous désignerez, le même jour et sur le même bulletin de vote, les élus de la commune et ceux qui siègeront à l'Agglomération du Val d'orge.

Le bulletin de vote comprendra deux listes, une pour les candidats au Conseil Municipal, une autre pour les candidats aux sièges de Conseillers Communautaires. Ainsi, les voix issues du scrutin servent au calcul de la répartition d'une part des sièges de conseillers municipaux et d'autre part des sièges de conseillers communautaires.

Pour Sainte-Geneviève-des-Bois, 39 conseillers municipaux dont 13 conseillers communautaires seront élus. Les modalités de répartition des sièges de conseiller communautaire doivent tenir compte de la population de chaque commune. Chacune des 10 communes de l'agglo dispose d'au moins un siège et aucune ne peut disposer de plus de la moitié des sièges du conseil communautaire.

N.C.

QU'EST QU'UN CONSEILLER COMMUNAUTAIRE ?
Un Conseiller Communautaire représente la ville au sein de la Communauté d'Agglomération. Il est chargé de délibérer sur les projets qui incombent à l'agglo.

+ d'infos
Pour tous renseignements concernant le vote :
Service municipal des Affaires Générales
Mairie annexe - 01 69 46 80 70 / 72

http://www.adcf.org/files/131220-Intercommunalite-mode-d-emploi-web.pdf

ELECTIONS

Si vous êtes absent, pensez à la procuration !

Les élections municipales et communautaires auront lieu les dimanches 23 et 30 mars. Les élections européennes le dimanche 25 mai. Serez-vous présent ? Si vous deviez vous absenter à ces dates, vous avez la possibilité de choisir un autre électeur génovéfain pour voter. Pour cela, vous devez établir une procuration.

La démarche est simple : Rendez-vous au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance dont dépendent votre lieu de travail ou votre domicile. muni d'une déclaration sur l'honneur précisant votre indisponibilité (non justifiée), d'une pièce d'identité, de votre carte d'électeur et des coordonnées de l'électeur qui votera à votre place (nom de famille, prénom(s), adresse et date de naissance). Sa présence n'est pas nécessaire pour remplir la procuration au commissariat. Il ne devra pas recevoir plus d'une procuration en France.

Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration en mairie.

Une procuration peut être établie à tout moment et jusqu'à la veille du scrutin, mais, en pratique, le mandataire risque de ne pas pouvoir voter si la commune ne l'a pas reçue à temps.

Il est possible de choisir le même mandataire pour les deux tours de l'élection ou bien un mandataire différent pour chaque tour.

La procuration peut aussi être établie pour une durée déterminée allant jusqu'à 1 an pour les résidents en France ou 3 ans pour les résidents français à l'étranger.

Le mandataire ne reçoit aucun document. C'est le mandant qui doit l'avertir de la procuration qu'il lui a donnée et du bureau de vote dans lequel il devra voter à sa place.
Le jour du scrutin, le mandataire se présente muni de sa propre pièce d'identité, au bureau de vote du mandant, et vote au nom de ce dernier dans les mêmes conditions que les autres électeurs.

Pour info : vous êtes le mandant.
L'électeur qui vote à votre place est votre mandataire.

Pour télécharger le formulaire et le pré-remplir :
http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/R12675.xhtml

+ d'infos
Commissariat de Police de Ste-Geneviève-des-Bois
254, route de Corbeil

Tribunal d'instance
11, rue du Général Leclerc
91160 Longjumeau

Service publics.fr
http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1604.xhtml

INSCRIPTIONS

Videz vos greniers

Vous pouvez d'ores et déjà noter ces deux dates dans votre agenda : les dimanches 29 juin et 28 septembre auront lieu nos traditionnels Videz vos greniers.

Quatre matinées seront dédiées aux inscriptions dans les salles du Miroir et Wansart (près de la mairie):

Pour le 29 juin, les inscriptions auront lieu les :
Samedi 5 avril, de 10h à 12h
Samedi 17 mai, de 10h à 12h (sous réserve de places disponibles)

Et pour le 28 septembre, rendez-vous les :
Samedi 21 juin, de 10h à 12h
Samedi 6 septembre (sous réserve de places disponibles)

Les commerçants peuvent s'inscrire du 31 mars au 4 avril en se rendant au service Fêtes et Cérémonies, en mairie annexe.

Pour faciliter votre inscription, pensez à venir munis de votre dossier rempli et des pièces justificatives demandées. Le dossier est à retirer dans les accueils ou téléchargeable à partir de notre site internet : www.sgdb91.com

+ d'infos
Service Fêtes et cérémonies
Mairie annexe
Tél. : 01 69 46 80 03
fete-ceremonies@sgdb91.com

52e anniversaire du Cessez le feu de la guerre d'Algérie

La ville de Sainte-Geneviève-des Bois, le comité local de la FNACA et l'ARAC vous invitent à participer à la cérémonie commémorative, ce mercredi 19 mars à 11h au Monument aux morts et à 11h30 devant la stèle, place du 19 mars 1962. La cérémonie sera suivie d'un verre de l'amitié à l'hôtel de ville, à 12h. Pour rappel, le 19 mars est désormais reconnu comme la journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Contacts :

FNACA
17, rue d'Epinay
Président : Roger Huet
Tél. : 01 69 04 40 81 / 06 50 47 82 16

ARAC
Maison des Combattants
Cour du Donjon
Permanence : 2e jeudi du mois sur rdv de 10h à 12h
Président : Jacques Defrêne
Jacques.defrene@wanadoo.fr
Tél. : 01 69 46 48 84

SÉCURITÉ

Laissons les trottoirs aux piétons

Trottoirs libérés = sécurité. C'est le mot d'ordre que chaque automobiliste devrait avoir en tête au moment de se garer.

Si les trottoirs sont officiellement réservés aux cheminements piétonniers, ils sont parfois largement empruntés par des automobilistes ou des utilisateurs de deux roues peu soucieux des autres. En effet, plus que le respect du code de la route, c'est le respect d'autrui dont il s'agit. Il n'est, en effet, pas rare de croiser dans nos rues, des véhicules stationnés sur les trottoirs de manière à obliger les passants à utiliser la chaussée… un comble. Et ce, même dans les cas où des aménagements ont été matérialisés pour permettre le stationnement sur les trottoirs sans gêner le cheminement des piétons. Ce comportement incivique n'est pas acceptable car dangereux. Personne ne saurait tolérer ces situations pour soi même ou ses proches. Alors, collectivement, n'infligeons pas aux autres ce que nous ne voudrions pas que les autres nous infligent.

Ce que dit la loi

L'interdiction de l'arrêt ou du stationnement d'un véhicule gênant la circulation publique sur les trottoirs, les passages ou les accotements réservés à la circulation piétonne, sur les voies vertes, les bandes et pistes cyclables relève de l'amende prévue pour les contraventions de 2e classe, soit 35 euros. Par ailleurs, lorsque le conducteur ou le propriétaire refuse de faire cesser le stationnement gênant, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites (code de la route. Article R.417-10).

RECENSEMENT 2014

La nouvelle campagne est lancée

Jusqu'au 22 février, 8% des logements auront la visite d'un agent recenseur, accrédité par la ville présentant une carte officielle. Pour savoir si vous êtes recensé, un courrier du Maire vous a été transmis avec le plan du secteur concerné et la photo de l'agent chargé de collecter les questionnaires.

Votre participation est essentielle et utile.

Elle permet à l'INSEE (L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) d'établir des données pour mettre à jour le nombre d'habitants et de catégoriser des critères variés. Le recensement est un moyen pour les collectivités d'adapter les besoins de leurs habitants en matière d'infrastructures, d'équipements, de réglementation. Sachez que le recueil des informations est anonyme et les agents recenseurs sont tenus au secret professionnel. Merci de leur réserver le meilleur accueil.

Si l'agent de votre secteur était empêché, l'un des autres agents ci-dessus pourrait le remplacer.

Contact : 01 69 46 81 25
Coordonnateur communal des agents recenseurs : M. Lansari et son assistante Mme Mougnot Corinne

+ d'infos : www.insee.fr

RECENSEMENT CITOYEN

En un clic ! C'est plus facile !

Tout jeune Français ayant atteint l'âge de 16 ans doit se faire recenser dans le cadre du Recensement militaire ou "recensement citoyen". Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics.

Le "recensement citoyen" est nécessaire pour de multiples raisons. La démarche s'effectue en se rendant à la mairie du domicile (ou au consulat ou à l'ambassade de France si le jeune réside à l'étranger) ou, et c'est la nouveauté, par internet grâce au téléservice via le site service-public.fr. Justificatif d'identité et livret de famille suffisent pour s'inscrire. À la suite du recensement, le service municipal des Affaires Générales vous délivre une attestation de recensement ou l'envoie à domicile. Cette attestation est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.
En cas d'absence de recensement dans les délais, il sera impossible de participer à la journée défense et citoyenneté organisée par le Centre du service national (CSN) de rattachement, de s'inscrire sur les listes électorales dès 18 ans, de passer aucun concours ou examen d'État (bac ou permis de conduire par exemple) avant l'âge de 25 ans.

+ d'infos
service-public.fr/particuliers /rubrique Papiers – Citoyenneté
http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/R2054.xhtml

Mairie Annexe
Service Affaires Générales
Place Roger Perriaud
Tél : 01 69 46 80 72

Maison des Services Publics Claude Rolland
Service Affaires Générales
5/7 avenue du Canal
Tél : 01 69 46 67 72

L'ÉTAT SIMPLIFIE VOS DÉMARCHES

La carte nationale d'identité est valide 15 ans

Depuis le 1er janvier dernier, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures.

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :
- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures
- les cartes d'identité sécurisées délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures au moment de la délivrance. Si la personne a acquis la majorité après avoir obtenu sa carte d'identité, celle-ci ne reste valide que 10 ans.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie. Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

http://www.diplomatie.gouv.fr

HOMMAGE À PIERRE ALBERT HERZ

Ce mardi 14 janvier 2014 à 15h, un hommage a été rendu au cimetière de Ste-Geneviève-des-Bois à la mémoire de Pierre Albert Herz, résistant génovéfain fusillé au Mont Valérien en 1942, que la ville avait mis en lumière lors des commémorations du 8 mai dernier. Une rue de la ville porte son nom et désormais, une plaque gravée a été installée sur sa sépulture au cimetière. Un film documentaire, réalisé par son neveu Pierre Louis Herz est en cours de création. Il fait suite à son livre qui retrace le parcours militant de ce Génovéfain, combattant de la première heure au péril de sa vie.
Si vous disposez de documents audios ou visuels succeptibles de présenter un intérêt pour le film, merci de contacter : *herz.pierre@gmail.com*

HOMMAGE À ILAN HALIMI

Le devoir de mémoire

Comme chaque année, la ville organise une cérémonie pour honorer la mémoire d'Ilan Halimi. Le 13 février 2006, le jeune homme avait été laissé pour mort au Pont de la Fouille, après avoir été torturé pendant trois semaines par le "gang des barbares". Depuis, la ville a planté un arbre à l'endroit où son corps avait été trouvé ce matin de février.

Rendez-vous le 13 février à 11h
Route de Longpont, derrière le pont de la Fouille

+ d'infos
Cabinet du maire au 01 69 46 80 11

PATINOIRE DU DONJON

30 jours de glisse "Made in Ste Gen"

Durant quatre semaines, la cour du Donjon a accueilli sa patinoire annuelle. En famille, entre amis, vous avez été près de 10 000 à venir profiter de ce moment de glisse et de partage, toujours entièrement gratuit. L'inauguration, les goûters du mercredi, les nocturnes du vendredi sont venus ponctuer ces 30 jours, bien animés !

Plus de 2 000 enfants se sont rendus à la patinoire, réservée aux enfants de la ville chaque matin, avec leur accueil de loisirs, club junior, service des sports, école maternelle ou primaire.

La patinoire est depuis 8 ans l'occasion pour tous, débutants ou confirmés, jeunes ou moins jeunes, de se retrouver et de partager la glace, entre glisse et, avouons-le, quelques chutes. Plus de peur que de mal pour cette année, marquée surtout de rires !

La boulangerie Durand se mobilise pour l'école Romain Rolland

Le samedi 11 janvier dernier, l'équipe enseignante de l'école Romain Rolland était mobilisée autour de la vente de galette des rois. Les bénéfices ainsi récoltés seront utilisés pour financer trois projets. « *La boulangerie Durand située en face de la gare s'est gentiment proposée pour nous aider,* explique Valérie Denichou, la directrice de l'école. *Nous avons installé un stand à l'extérieur et les professeurs se sont relayés pour vendre des galettes. La boulangerie Durand s'est engagée à nous fournir autant de galettes que nécessaire. C'est une très belle initiative.* »

Cet argent sera reversé pour les trois projets de l'école qui concernent quatre classes. Deux classes de CM2 ambitionnent d'observer les étoiles sur la base de loisirs de Buthiers. Une autre de CM1/CM2 ira découvrir les richesses architecturales et historiques de la ville d'Amiens. Quant à la classe de CE2/CM2, elle pourra s'offrir une petite escapade linguistique à Londres.

« *Nous apprécions l'aide de la boulangerie Durand pour aider notre école à mener à bien ces projets, insiste la directrice. L'argent gagné permettra de réduire la participation financière des familles. Pour les élèves, c'est important aussi. Ils participent comme l'équipe enseignante à faire vivre leurs projets et organisent d'autres moyens de financement comme la vente de gâteaux jusqu'à la fin de l'année.* »

N.C.

SECOURISME ET EVENEMENT SPORTIF

Un projet éducatif et citoyen au Lycée Einstein

Lycée Albert Einstein
Académie de Versailles

Sandrine Marmonier est une professeure d'éducation physique motivée pour ses élèves et passionnée par son travail. Dans le cadre de l'enseignement d'exploration autour du thème "secourisme et évènementiel sportif", elle organise depuis plusieurs semaines un projet avec sa classe de seconde.

Les élèves de seconde du lycée Einstein ont commencé avec une approche théorique grâce notamment à la participation de Bernadette Lebeau, professeure de sciences et vie de la terre au sein de l'établissement. «*Avec Mme Lebeau, ils ont appris la théorie. Savoir où se situent les organes, comment ils fonctionnent. C'est important, et c'est aussi une façon de travailler en équipe,* précise Sandrine Marmonier. »

Dans un deuxième temps tous les élèves feront un stage de secourisme avec l'adjudant Jean-Philippe Luis, sapeur-pompier de Sainte-Geneviève-des-Bois. A l'issu de ce stage, les secondes passeront un brevet de secourisme (PSC1). Mais, ça ne s'arrête pas là. Motivées et enthousiastes, les deux professeures ont planifié une mise à l'épreuve de tous ces nouveaux gestes fraîchement appris !

«*La partie secourisme sera mise en pratique le 6 avril prochain à l'occasion de la Génovéfaine,* explique fièrement Sandrine Marmonier. *Ils seront répartis au sein de l'organisation pour aider et intervenir le cas échéant.* »

Et ce n'est pas terminé pour ces petits secouristes en herbe… Toujours très motivée Sandrine Marmonier a déjà prévu trois journées avec ses élèves en mai prochain pour donner un petit coup de pouce durant les championnats de France UNSS de foot pour les cadettes. Au programme : accueil, aide au service et à la restauration, secourisme… «*J'ai très envie qu'ils voient tous les aspects de l'organisation d'un évènement sportif,* précise Sandrine Marmonier. »

Pour qu'une rencontre sportive se passe bien, il faut savoir accueillir, organiser mais aussi connaître les bons gestes. Quelques principes que les élèves auront acquis à coup sûr d'ici la fin de l'année.

N.C.

SANTÉ VOUS FILLES

Vous êtes invitées !

Le 28 février, le service des sports de la ville de Ste-Geneviève-des-Bois invite les Génovéfaines de 8 à 17 ans au Complexe Nicolas Copernic pour une journée sportive. Une ribambelle d'activités sera proposée aux participantes. Cet événement "Santé vous filles" est organisé en partenariat avec les sections sportives des associations de la ville. A 16h30, les parents peuvent se joindre aux activités. Conditions d'entrée : bonne humeur, chaussures propres et envie de s'amuser ! Inscription préalable au service des sports.
Complexe Nicolas Copernic de 9h à 18h. Avenue de la Liberté.

+ d'infos
Service des Sports
Mairie annexe
01 69 46 80 23 / 01 69 25 59 80

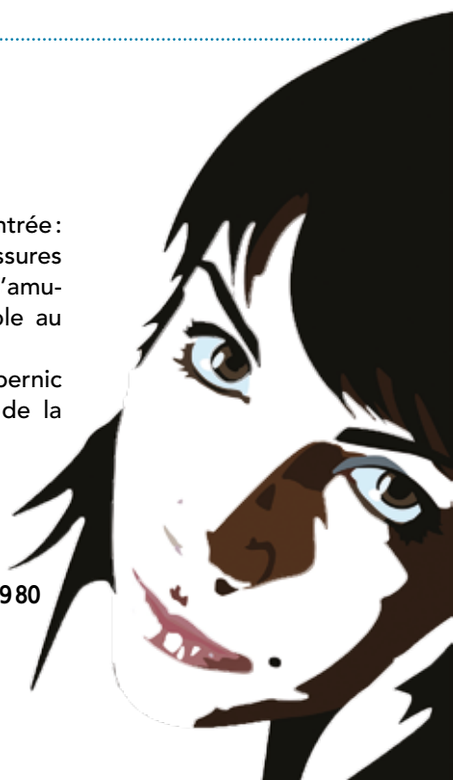

LYCÉE EINSTEIN

Trois journées consacrées à la prévention routière

Dans le cadre du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC), le lycée Einstein organisera en mars trois journées consacrées à la prévention routière.

Quand Manuelle Gago, la toute nouvelle proviseure-adjointe du lycée Einstein vous reçoit dans son bureau, on se sent tout de suite à l'aise. Chaleureuse, humaine, attentionnée et attentive aux élèves, Manuelle Gago prépare en collaboration avec toute l'équipe enseignante "insiste-t-elle" et dans le cadre du CESC, trois journées autour de la prévention routière.

«*Nos dates ne sont pas encore tout à fait définies, précise la proviseure-adjointe. Mais ce sera avec certitude la première semaine de la rentrée des vacances d'hiver début mars. Ces trois journées concernent les élèves de terminale. C'est important, car c'est à ce moment qu'ils passent en général le permis de conduire.*»

Pendant ces trois journées, chaque classe de terminale passera trois heures avec les équipes de la prévention routière pour comprendre les dangers de la route. Au programme : explications, mais aussi exercices pratiques avec une voiture-tonneau pour mettre les élèves dans les conditions réelles d'un accident. Ils seront aussi mis à l'épreuve de lunettes bien particulières qui leur feront ressentir les sensations de l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants.

D'autres rendez-vous dans le cadre du CESC seront organisés. Don du sang, conduites à risque, etc. Autant de thèmes à débattre et réfléchir.

N.C .

DÉLIVRANCE D'AUTORISATION DE VOIRIE

Le formulaire est en ligne

Des demandes particulières concernant la voirie font l'objet d'un encadrement strict auprès des services Techniques et Urbanisme. Il est nécessaire de compléter un imprimé si vous souhaitez déposer une benne pour l'enlèvement de gravois en provenance de votre propriété pour la création d'un bateau devant votre maison ou pour l'installation d'un échafaudage. Si vous avez besoin d'un certificat d'alignement, vous devez adresser un courrier au service Urbanisme afin de recevoir cet acte. Dans tous les cas, vous devez vous acquitter d'un chèque de 29,20 € libellé à l'ordre de Monsieur le Trésorier Principal. Cette somme représente le droit fixe établi par la Délibération n° 013095 du 01.10.2013 et la Décision du Maire n° 2014/06 du 08.01.2014 (visa S/Préfecture le 10 janvier 2014).

FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

Perray-Vaucluse vous ouvre ses portes

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers du Groupe Public de Santé Perray-Vaucluse assure la formation pour l'obtention du Diplôme d'Etat d'Infirmier de 100 étudiants chaque année.

Le prochain concours d'entrée aura lieu le 9 avril, pour une rentrée le 1er septembre prochain. Si vous souhaitez vous inscrire, complétez votre dossier à partir du site internet, et renvoyez-le avant le 9 mars 2014.

Afin de vous faire découvrir l'Institut, deux journées portes ouvertes sont organisées : le samedi 8 février et le mercredi 12 février, de 10h à 16h.

PERRAY VAUCLUSE

+ d'infos
Tél. 01 69 25 43 16
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Institut de formation
route de Longpont, face à la gare de Sainte-Geneviève-des-Bois

http://www.perrayvaucluse.fr/professionnels/ifsi

SAINT-VALENTIN

Déclarez-votre flamme

Comme chaque année, la ville vous aide à déclarer votre flamme à votre Valentin(e). Rédigez votre message, en 126 caractères maximum, et envoyez-le nous. Il sera diffusé sur les panneaux lumineux le 14 février.

+ d'infos
Service Communication - 01 69 46 80 06
www.sgdb91.com rubrique "contact"

CENTRE ARTISTIQUE 10 ans RUDOLF NOUREEV 2003/2004 2013/2014

UNE JOURNÉE AU CENTRE ARTISTIQUE RUDOLF NOUREEV

Que vous soyez instrumentistes, danseurs, acteurs ou plasticiens, écoliers ou retraités, cadres ou sans emploi, issus de zones pavillonnaires ou de quartiers populaires, vous êtes environ près d'un millier à fréquenter quotidiennement le centre Noureev ! Le conservatoire est une ruche dans laquelle le bourdonnement est perpétuel. Accessible à toutes et à tous, l'apprentissage des disciplines artistiques permet à tous les Génovéfains de se rencontrer, d'échanger, de s'instruire et au final, de s'épanouir. Récit vivant d'un mercredi-marathon au cœur du Centre artistique Rudolf Noureev de Sainte-Geneviève-des-Bois qui accueille près de 600 élèves chaque mercredi. Pour découvrir le parcours de ces usagers, petits ou grands, adhérents de longue date ou nouveaux inscrits, professeurs, jeunes musiciens, artistes confirmés, débutants, ils racontent leur histoire d'utilisateur dans un équipement qui fête cette année, 10 ans de fonctionnement… sans fausse note.

Textes : W.R. Photos : Y.A.

Bienvenue au Centre artistique R. Noureev

8h30

Agnès Mauviel, responsable de l'éveil musical, nous accueille dans la salle des professeurs. Depuis 15 ans, elle enseigne aux plus jeunes les rudiments de la musique : « *Les enfants ont un temps de concentration assez court. Il faut donc adapter notre pédagogie avec de petites activités* ».

Au premier étage, le couloir est envahi de papas, mamans, grands-parents ou nounous qui attendent l'ouverture de la « classe d'éveil ». Le papa de Luna a suivi des cours de piano et de percussions au conservatoire et son épouse continue d'apprendre la danse. Inscrire sa fille à l'initiation musicale lui a donc semblé naturel: « Cela fait partie de la culture générale » dit-il. Pour la seconde année au conservatoire, Christophe est ravi que Luna puisse découvrir 6 instruments différents, « *ce qui l'aidera à mieux choisir son cursus* » confie-t-il.

La porte s'ouvre : le cours va commencer. Une bise aux enfants et le couloir se vide en quelques secondes… Lorsque nous entrons dans la salle de cours, on s'étonne de la présence d'une couronne au-dessus d'une pile de photocopies sur le piano « *vous comprendrez pourquoi durant le cours* » nous répond Agnès avec son œil pétillant !

9H30 Classe d'éveil instrumental

Luna, Raphaëlle, Rajeev, Lenny et leurs camarades (tous en grande section de maternelle) pénètrent dans la salle en souhaitant une bonne année à Agnès. Le cours commence en se chauffant les cordes vocales. Au fur et à mesure de l'exercice, les voix deviennent plus assurées et les bâillements de plus en plus rares. Agnès, au piano, enchaîne les exercices vocaux sans temps mort et finit par se couronner. Les enfants rient et apprennent une nouvelle chanson sur la galette des rois. La chorale se forme et les enfants miment les aigus et les graves avec leurs mains. Mine de rien, les futurs artistes découvrent en s'amusant la hauteur des sons.

10H15 Cours d'initiation musicale et instrumentale

Après 45 minutes d'exercices ludiques, et dans une ambiance détendue mais studieuse, Agnès se prépare à donner un second cours à des enfants plus âgés : on passe de l'éveil à l'initiation. L'occasion de discuter avec Pascal, papa de Nathan qui a aussi deux grandes sœurs inscrites à Noureev: Noémie (10 ans) qui apprend le violon et Sarah (13 ans) flûtiste et danseuse. On demande à Pascal si ce n'est pas trop la course le mercredi avec trois enfants au conservatoire : « *si, un peu, mais c'est comme cela toute la semaine puisque je reviens ici le mardi, jeudi, vendredi et samedi après-midi. Le conservatoire c'est un peu ma deuxième maison !* ». Le cours d'initiation peut débuter avec des gamins toujours aussi motivés de retrouver Agnès.

11H15 Le hall d'accueil

En rejoignant le cours de harpe, nous traversons le hall d'accueil. Des enfants révisent et font leurs devoirs sous l'œil attentif des parents. Cahiers et paquets de gâteaux ont envahi les tables basses. Zohra Zhaïr derrière son bureau, face à la porte d'entrée, répond aux nombreuses sollicitations : « *C'est où le cours de guitare ? Et celui de saxo ?* ». Tout en répondant au téléphone et toujours avec le sourire. Pas le temps de s'attarder, le cours va bientôt débuter…

11H30 Cours de harpe

Constance n'est pas très contente ! Cette jeune professeure de harpe et de piano qui officie depuis 3 ans au centre Noureev retrouve une jeune élève qui a profité pleinement de ses vacances mais qui a un peu oublié de travailler à la maison : « *La musique doit se pratiquer régulièrement* » lui rappelle-t-elle !

Engagée au départ comme professeure de piano, Constance Griffon du Bellay s'est vu confier les cours de harpe, inexistants jusque-là. Proposer un maximum d'instruments au public est un critère de qualité et d'ouverture pour le directeur.
Eve, qui a débuté cette année cet instrument rare et impressionnant, prend le relais et Constance retrouve le sourire : « *Eve a découvert la harpe grâce à l'initiation musicale ! Cela a été un vrai coup de foudre pour elle* ». Voir et entendre cette petite fille qui commence à maîtriser cet instrument disproportionné est assez étonnant !

On laisse la petite fée poursuivre ses pincements de cordes car une chorale un peu spéciale nous attend deux étages plus haut !

Cyril GOYER

Chef d'orchestre du Centre R. Noureev

Violoniste, pianiste et percussionniste de formation, Cyril fête également ses « 10 ans » à la direction du Centre Noureev. Retour sur une décennie à la tête du Centre artistique, telle une cérémonie bien orchestrée.

« Lors de mon arrivée à Ste Geneviève, une seule et simple mission m'a été confiée : développer les activités du Centre Noureev (tout fraîchement inauguré) pour en faire un élément phare de la politique culturelle de la ville » confie-t-il. *« J'ai été surpris et enthousiasmé par la détermination et la volonté affichées qui présageaient de belles ambitions pour le Centre Noureev. Imaginez que le conservatoire accueille plus de 900 élèves chaque année, de 4 à 82 ans. Et c'est sans compter les 3000 enfants des écoles qui bénéficient d'interventions des professeurs en musique et en danse ».*

Comment accueillez-vous vos élèves ? Comment sont-ils sélectionnés ?

« Le seul critère de sélection est le nombre de places disponibles chaque année ! Il faut savoir que dans les textes (Schémas d'orientations et arrêtés de classements du Ministère de la Culture) il n'est pas prévu de sélection pour ce que l'on appelle les « cycles initiaux », même si le Conservatoire porte le label départemental ou régional. Nous partons du principe que tout le monde a le droit d'entrer au Conservatoire s'il le souhaite. Mais comme dans toutes les structures, qu'elles soient municipales ou associatives, il y a des règles de fonctionnement. »

Lors de notre reportage, nous avons rencontré de nombreuses personnes, telle une fourmilière au service de la culture génovéfaine. Pouvez-vous nous en dire plus ?

« Plus de 50 personnes travaillent ici : professeurs, agents administratifs, agents techniques : une grande équipe qui vient d'horizons divers avec des profils totalement différents, ce qui fait la richesse de cet établissement. Par ailleurs j'ai toujours considéré que, dans ce type de structure, il n'y a pas un poste plus important que l'autre : chacun a besoin de l'autre pour travailler dans de bonnes conditions, qu'on soit agent d'entretien ou gardien, professeur ou secrétaire… »

Tous travaillent en équipe, « accordent leur violon » avec la volonté de faire au mieux. Pour les Génovéfains. »

12H Chœur d'enfants

Derrière la porte de la salle 22, on croit reconnaître une chanson de Nougaro… On pénètre dans la salle et soudain une vague d'énergie nous submerge : sous la houlette d'Ann Moulin à la guitare, une dizaine d'enfants reprend bien la célèbre mélodie « Armstrong » du chanteur toulousain. Cette chorale est issue du Club Junior de la Bergerie. Tous les mercredis, ces enfants, non-inscrits au Conservatoire, suivent ici, des cours de chant. Pour la majorité d'entre eux, c'est le premier contact avec le centre artistique Rudolf Noureev. Ce nouveau partenariat entre l'équipement culturel municipal et les structures implantées au cœur des grands ensembles permettra peut-être à certains de ces enfants de se lancer dans une formation musicale ou dans l'apprentissage d'un instrument.

Durant une heure, Ann fait répéter Francisca, Sabrina et Dounia, âgées de 6 à 12 ans. Ici l'exigence est la même que pour des cours « traditionnels » ! On répète, encore et encore, jusqu'à trouver la note juste !

A la fin du cours, Ann s'étonne des progrès saisissants réalisés par sa petite troupe depuis la rentrée et se félicite de la qualité du concert donné à Noël dernier. Là aussi, c'est l'occasion pour les parents de découvrir le conservatoire.

13H Pause déjeuner

Un calme précaire règne dans le conservatoire. Le personnel s'est réuni pour déjeuner mais le repas va être de courte durée. Brigitte est fleuriste et souhaite obtenir des renseignements.

Coralie interrompt sa pause et la reçoit au secrétariat. Brigitte, une quarantaine d'années, souhaite reprendre des cours de violoncelle après 20 ans d'arrêt. Pleine d'énergie, elle désire aussi prendre des cours de théâtre. Coralie Faruch-Delêtre la renseigne clairement en lui donnant les horaires des cours pour adultes mais aussi les tarifs pratiqués.

14H Cours d'Arts Plastiques 9 – 12 ans

On quitte le Centre artistique pour la salle Jean Lurçat. Là, on pénètre dans un immense atelier coloré où règne une ambiance décontractée. Derrière des chevalets, une petite dizaine de peintres en herbe a pour consigne d'agrandir un détail d'une estampe japonaise d'Huskai : bienvenue en cours d'arts plastiques ! A la baguette, très tendre : Pierre Staskiewicz. Le regard pétillant et la coupe en bataille, ce plasticien navigue de dessins en esquisses depuis plus de 12 ans au sein du Centre. On s'étonnerait presque de cette atmosphère conviviale, décontractée qui permet aux enfants de s'interpeller, d'aller et venir comme, presque, bon leur semble.

Ici, on tutoie le professeur sans jamais lui manquer de respect et pour cause : Roxanne, Garance ou Corentin suivent ses cours depuis plusieurs années déjà et la relation avec Pierre est placée sous le signe de la confiance : « *Ici, c'est un espace de liberté pour libérer l'expression. On donne de la confiance et on en reçoit. Donc les enfants acquièrent cette confiance en eux qui va même au-delà du dessin* » confie Pierre Staskiewicz. En discutant avec les Picasso en herbe, on est assez étonné de cette évidente assurance : telle est en train d'écrire une BD avec sa copine de chevalet ou tel autre se destine à devenir dessinateur professionnel de Manga ! On quitte l'atelier avec le regret de n'avoir connu soi même que peu de professeurs comme Pierre…

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial qui prend en compte les revenus du foyer. Une réduction de 20 % est proposée à partir du 2e enfant inscrit et toutes les activités du conservatoire peuvent faire l'objet de prise en charge partielle ou totale (selon les revenus) avec les bons C.A.F. ou les comités d'entreprise. Pas évident de s'inscrire en plein milieu d'année mais le mieux pour Brigitte est de prendre contact directement avec le professeur de théâtre. Il n'y a pas d'âge pour débuter ou reprendre une activité artistique ! Le plus jeune élève inscrit cette année a 4 ans et le plus âgé 82 ans !

15H Ensembles à vents 2e année

Retour au conservatoire où nous attend, au fond du couloir du second étage, Gaétan Néel-Darnas, professeur d'ensembles et chef d'orchestre !

Ce jeune homme, à l'humour pince sans rire, va diriger un cours dans lequel 10 enfants qui ont démarré leur instrument l'année dernière (2 trombones, 3 flûtes traversières, 1 cor, 2 saxos, 1 trompette et 1 hautbois) vont devoir apprendre à s'écouter et à jouer ensemble. La répétition est studieuse car dans quelques jours cet orchestre « miniature » interprètera quelques morceaux dans l'une des maisons de retraite de la commune. L'occasion de se produire en public certes, mais aussi de créer du lien social avec nos ainés.

« *Se produire hors les murs du conservatoire est un moment important pour les élèves qui présenteront leurs instruments respectifs à ce public inconnu* ». Pour les non-initiés, suivre un cours d'ensemble à vent est source d'admiration envers l'enseignant. En plus de gérer les relations humaines entre instrumentistes, il faut entendre et repérer qui joue un ton en dessous ou qui se risque à un Fa dièse au lieu, hérésie, d'un Fa bécarre ! D'une oreille de maître, Gaétan passe du trombone à la trompette avec une facilité désarmante au milieu de 10 musiciens qui jouent ensemble !

Clara
Un peu plus près des étoiles !

Quand Clara se présente à nous, le port est impeccable, le regard décidé et la gestuelle gracieuse. Nul besoin d'être grand clerc pour lui deviner un avenir dans la danse. Son professeure de Danse, Catherine Maintier a détecté son potentiel très tôt : « *Clara a débuté par le Jazz et dès les premiers cours, alors qu'elle ne connaissait pas le classique, j'ai interpellé ses parents sur ses qualités, sa souplesse et sa tonicité mais surtout sa grande intelligence de travail ; elle retient vite et bien !* ». Sans oublier sa volonté de réussir !

Et il en faut de la volonté, voire de la hargne, pour tenter de décrocher l'une des écoles les plus difficiles au monde, celle de l'Opéra de Paris ! « *La danse classique a été un coup de foudre pour moi ! Les ballets m'ont toujours fait rêver.* »

Et la suite de son rêve, c'est l'obtention du sésame de l'opéra. Clara présentera le concours en septembre et d'ici là, c'est avec la volonté chevillée au corps, que cette collégienne de 11 ans et demi répète inlassablement 12 à 13 heures par semaine depuis plus d'un an. Il faut rappeler que les aspirants danseurs professionnels dans des conservatoires municipaux doivent travailler beaucoup plus durement que leurs

16H Cours de Formation Musicale 2/4
(élèves ayant 8 ans d'instrument)

Changement complet d'ambiance avec le cours de « formation musicale ». Si vous voulez vous fâcher avec le directeur du Centre Noureev, demandez-lui où se déroule le cours de solfège !!! Car on ne dit plus « solfège », mot barbare s'il en est, mais bel et bien « cours de formation musicale ». « *Cet enseignement qui est souvent « la bête noire » des élèves a beaucoup évolué* » nous confie Cyril Goyer le directeur.

Nous pénétrons dans la salle de Jenny Flammant où le contraste auditif avec le cours précédent est saisissant ! Jenny s'apprête à faire écouter « La Moldau » de Smetana. Un problème de CD retarde l'écoute mais l'intervention immédiate de Frédéric, l'un des deux régisseurs du Centre permet aux élèves de suivre en musique le cours de « La Moldau » … pour se retrouver à Prague quelques minutes plus tard. La jeune professeure commente le morceau en direct et on se dit qu'effectivement, le directeur a bien raison, on est très loin des cours barbants de solfège d'antan !

17H Cours d'éveil artistique
(enfants de moyenne et grande sections de maternelle)

Ils sont une dizaine, assis en ronde… Devant chacun de ces gamins (4 ans maximum), un instrument bizarre… Ann Moulin (déjà rencontrée plus tôt dans la journée) est maintenant à la guitare et au centre du cercle, Sophie Itey invite respectivement chaque enfant à se saisir de son instrument (castagnettes, tambourin etc.) pour en jouer devant ses camarades.

Le « cours d'éveil artistique » pour les tout-petits a débuté depuis quelques minutes. Ella, Lana ou Garance sont très perplexes devant ces objets bizarres dont ils espèrent bien tirer une sonorité quelconque… Les bambins découvriront cette année l'art plastique, le théâtre, la danse et la musique, soit l'ensemble des disciplines enseignées au centre.

Pour Sophie, il est important que ces bouts d'chou bougent, soient en mouvement pour mieux appréhender ces différentes pratiques. Aujourd'hui, les enfants ont appris ce qu'était un pianissimo et un fortissimo. C'est un cours, certes, mais toujours ponctué de jeux. Un vrai vent de fraîcheur !

rivaux parisiens qui ont souvent des horaires aménagés. Alors bien sûr, la concurrence est rude mais sa professeure reste confiante : « *Si Clara échoue à l'Opéra, ça ne sera pas la fin du monde ! Nous avons déjà mis au point un plan B pour d'autres formations. Ce qui est sûr c'est que Clara sera une magnifique danseuse professionnelle !* ».

Voilà qui résume l'une des vocations du conservatoire : accompagner au mieux une jeune fille aux qualités exceptionnelles mais aussi faire progresser chaque petite fille qui souhaite tout simplement s'améliorer !

18H Cours de Danses Urbaines « Lock Intermédiaire »

La nuit tombe sur Sainte-Geneviève-des-Bois. C'est l'heure de quitter l'atmosphère feutrée du conservatoire pour un lieu plus urbain : la salle du Tremplin.

C'est là que nous attend Amar Agouni, casquette bleue vissée sur le crâne.

Il est l'un des symboles de l'évolution du centre Noureev en danse. Derrière son aspect décontracté, Amar est danseur de Hip Hop depuis plus de 20 ans. Depuis 3 ans, il est en charge de l'enseignement des danses urbaines au sein du conservatoire.

Le centre Noureev suit l'évolution des pratiques artistiques et difficile aujourd'hui de faire l'impasse sur cette culture urbaine très prisée par le jeune public : Popping, Locking ou Break, Amar enseigne ces danses à une cinquantaine de jeunes génovéfains. Pas le temps de finir la discussion, il est temps d'aller chercher les danseurs. Et c'est parti au son d'un vieux titre soul pour plus d'une heure de « street dance » !

Là encore, si le ton et l'ambiance sont décontractés, la discipline est rigoureuse. Les gestes doivent être nets et l'attitude bien précise selon la rythmique (hautaine, robotique mais toujours empreint d'un certain humour). Amar, toujours à l'affût d'un bon mot, apprend à Eva, Néva ou Tom à respirer en découpant la gestuelle. Les enfants viennent ici de tous les quartiers de SGDB.

Foudil

Un homme de l'ombre au service de tous !

Le fonctionnement d'un conservatoire n'est pas simple et chacun, à son poste et selon ses compétences, joue un rôle déterminant dans la bonne marche de l'équipement. Celui de Foudil, régisseur tient en un mot : discrétion !

« *Moins on me voit, mieux le conservatoire tourne !* » plaisante-t-il. Une plaisanterie qui n'en est pas tout à fait une car ce régisseur-lumière de profession, qui a fait ses armes au théâtre Gérard Philipe durant 6 ans, est un véritable homme orchestre : « *il y a deux sortes de journée pour moi : l'une sans spectacle, comme aujourd'hui, et l'une avec spectacle. Ce matin par exemple, il a fallu aménager des salles pour des cours et ranger chaises et tables qui gênaient le bon déroulement de la classe. Il faut aussi parfois déménager des instruments d'une salle à l'autre à la demande des professeurs. Quand il y a un spectacle, je deviens alors un régisseur classique, comme il y en a dans chaque salle de concerts. Mon travail commence donc en amont de la prestation en recevant une fiche technique de la production détaillant tous les besoins des artistes. Cela me permet de préparer tout le matériel (son, lumière etc.) utile au spectacle. Quand les artistes arrivent, je suis le premier à les accueillir et à leur souhaiter la « Bienvenue ». Cela paraît simple mais ce simple mot permet aux gens de se sentir bien et de donner le meilleur d'eux même. Nous n'avons pas le droit à l'erreur lors d'un spectacle, on ne peut pas le rejouer ! Ensuite quand le rideau se lève, je dois devenir invisible ! Si on me voit, c'est qu'il y a un pépin !* ».

Ce qui est passionnant avec les gens passionnés, c'est l'investissement dont ils sont capables ! Foudil, après plus de 30 ans de vie professionnelle, possède toujours cette flamme qui le voit aujourd'hui se mettre au service de musiciens amateurs de la même manière qu'il le faisait pour les professionnels. Pour lui il n'y a aucune différence. On appelle cela du professionnalisme !

Elodie Quignon
un parcours exemplaire dans le service public !

Après avoir obtenu sa licence d'histoire en 2007 et son Master professionnel en Gestion des patrimoines, cette jeune picarde intègre la collectivité dans le cadre d'un service civique au sein du Service Culturel. Durant 9 mois, l'étudiante, passionnée par la langue russe, travaille à la valorisation du cimetière russe. Elle accueille et fait découvrir le lieu à de nombreux jeunes génovéfains, c'est ce qu'on appelle de la médiation culturelle. Après avoir complété son « cursus municipal » en s'occupant de programmation jeune public, elle devient, en Mars 2012, Directrice adjointe du Centre R. Noureev. On lui confie alors les fonctions administratives et financières du Conservatoire. Elodie continue à gérer la programmation jeune public du centre « *Conjuguer l'administratif et la gestion de spectacles vivants est pour moi très complémentaire.* » Jamais à court d'idées, elle vient de créer un livret remis gratuitement aux enfants et à leur famille distribué à la fin de chaque représentation. Ce livret ludique permettra aux familles de jouer, de découvrir et d'approfondir les thèmes artistiques ou historiques abordés lors des spectacles. La culture se partage aussi en famille !

19H Fin de cette journée marathon

Même si nous sommes passés à côté des cours de piano, de violon, de percussions, d'alto, de saxophone, de flûte traversière, de guitare, de violoncelle, de danse classique, danse contemporaine, danse jazz et théâtre (et oui la liste est longue !!! et pas encore complète car impossible de « caser » toutes les disciplines sur la seule journée du mercredi !), on se rend compte que le Centre artistique R. Noureev est un véritable lieu de vie ou se croisent et convergent toutes les cultures.

« *Certains élèves ont d'ailleurs parfois du mal à quitter nos locaux* » nous confie Cyril Goyer le Directeur avec amusement. « *On doit parfois les mettre à la porte* (gentiment bien sûr ! ndlr) *après certains concerts ou spectacles !* »

Le Centre R. Noureev, c'est aussi :

• Des manifestations organisées tout au long de l'année à l'Auditorium Noureev que vous pouvez retrouver dans le « Sortir » : Semaine de la musique, semaine du théâtre, programmation jeune public, spectacles de danse, concerts…

• Des stages et master-classes avec des professionnels de renommée internationale.

• Des parcours adaptés pour les enfants et adultes : cursus amateurs et préprofessionnels.

• Des sorties organisées pour les élèves : Cité de la musique, spectacles à la salle Gérard Philipe, salles et conservatoires de l'agglomération du Val d'Orge.

• Des partenariats réguliers : Education Nationale (interventions dans les écoles), Jumelages, échanges inter-conservatoires en France et en Europe.

• Des tarifs au quotient familial accessibles à tous (réduction de 20 % à partir du 2e enfant inscrit), la prise en charge (remboursement par les organismes) des bons C.A.F. et comités d'entreprises.

Centre Artistique R. NOUREEV

Centre artistique Rudolf Noureev
3 rue Romain Rolland - 91700 Sainte Geneviève-des-Bois
☎ 01 60 16 03 11 - @ centre-noureev@sgdb91.com - www.facebook.com/CentreRNoureev

UNRPA

Assemblée générale

L'assemblée générale de l'Union Nationale des Retraités et Personnes Agées, UNRPA, s'est tenue le 17 janvier dernier, à la salle du Miroir. Danièle Vadrot, présidente de la section locale en a profité pour faire le point sur 2013 tout en annonçant les projets pour 2014 et ainsi démarrer l'année, tous ensemble.

Contact
Danièle Vadrot au 01 60 15 59 43
Foyer Emile Thomas, ouvert mardi et jeudi après-midi de 14h à 18h

NUE COMME L'ŒIL

Un projet de CD pour enfants réalisé par des Génovéfaines

Début 2013, la Compagnie "Nue Comme L'œil" a mis en place le projet "Chemins de Femmes" à Sainte-Geneviève-des-Bois et à Epinay-sous-Sénart. L'objectif est d'inventer, dans le cadre d'ateliers à destination de femmes, des histoires pour enfants, de les enregistrer sur un CD et de réaliser le livret d'accompagnement. Dans le cadre de ce projet, un spectacle-exposition a été organisé le 29 novembre, permettant aux femmes participantes des deux territoires de se réunir et voir le travail réalisé dans l'un des ateliers. Ce projet sera finalisé en juin 2014. A suivre…

+ d'infos :
La Compagnie Nue Comme l'Oeil
Tél. : 06 85 30 33 56
nuecommeloeil@gmail.com

HOUSE OF CREW ÉDITION 2014

Le rendez-vous Hip Hop de l'année

La Maison des Jeunes et de la Culture et la ville de Ste-Geneviève-des-Bois présentent la 7e édition du concours chorégraphique de Street Dance "House of Crew".

Cet événement est devenu un rendez-vous incontournable de la scène départementale et régionale de danses urbaines. (Break Dance, Hip Hop New Style, Pop Lock, Crump, House…).

Les meilleures troupes de Hip Hop de la région se donneront rendez-vous à Ste-Geneviève afin de présenter les meilleures performances chorégraphiques de l'année. Pour cette occasion, la soirée sera animée par Khriss Ktsais, présentateur sur la chaînes Gulli TV et danseur du groupe "Liaisons fatales".

Au programme, trois catégories: enfants (kids), ados (junior) et plus de 18 ans (semi pros) pour cette édition 2014 où 30 groupes de danseurs originaires de toute l'Ile-de-France concourront pour le titre 2014. Au total, plus de vingt villes seront représentées, soit plus de deux cents danseurs réunis sur la scène de Gérard Philipe pour le plus grand plaisir des spectateurs. Cette année, ce sont les adolescents qui seront mis à l'honneur puisque plus de quinze groupes juniors (12/16 ans) sont engagés dans la compétition.

Cinq groupes génovéfains tenteront aussi de remporter le précieux sésame : Soldier's Crew encadré par Hervé M. "Vr7", "Made in Ste Jeune's Crew" encadré par Bacary D "Back One", 2H Flow et Oh! My dance encadrés par Joël M. "9-1pact" et Hervé "Vr7" et Inesteam Kids encadré par Sisavan H. et William R.

Le jury 2014 a été minutieusement sélectionné parmi les meilleurs danseurs professionnels en activité et nous aurons donc l'honneur d'accueillir: Sonia "Heavyflow", Philippe Almeida "Physs" des Pro Phénomen et Foued "Funky Foued" des Boogie Lockers.

D'autres surprises vous y attendent: des show case, du free style, des battle. Deux heures trente de programmation exceptionnelle et unique sur le département. Un événement à ne surtout pas manquer pour tous les amateurs de Hip Hop, petits et grands.

Contact et inscriptions :
Samedi 8 février 2014
Salle Gérard Philipe à 20h
• Prévente conseillée
Billets à retirer à la MJC
• Entrées:
non adhérents 9€ /7€ (- de 10 ans), adhérents 7€/5€ (- de 10 ans)
Même tarif sur place le jour du spectacle (en fonction des places disponibles)
• Tél. 01 60 15 26 58 / contact@lamjc.fr

UFC QUE CHOISIR - VAL D'ORGE

Assemblée générale

L'Assemblée Générale UFC-QUE CHOISIR VAL D'ORGE se déroulera samedi 8 février 2014 à 14h30 salle Berlioz à St-Michel-sur-Orge. Si vous êtes intéressés par les sujets tels que la mise en œuvre des décrets de la loi sur la consommation, la présentation des nouvelles orientations de la Fédération nationale et l'évolution de l'association pour 2014 à 2017. N'hésitez pas à les contacter pour y être invités.

Contact :
UFC-QUE CHOISIR VAL D'ORGE
62 avenue de La Noue Rousseau
91240 St Michel sur Orge
gerard.broc@orange.fr
Tél. : 01 69 25 08 13 / 06 78 01 62 98
www.ufc-quechoisir-val-dorge.org

RENCONTRES USEP

Le sport pour tous à Ste-Geneviève

L'USEP, c'est l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré. En d'autres termes, cette association s'emploie à promouvoir le sport scolaire. A Sainte-Geneviève-des-Bois, l'USEP est très active avec 2 207 élèves génovéfains licenciés. Tout au long de l'année, l'association organise des rencontres inter-écoles. «*Il s'agit pour nous de valoriser la pratique sportive bien sûr,* explique Pascal Etienne membre de l'équipe départementale. *Mais surtout, de promouvoir la mixité et l'égalité. Les rencontres sont organisées de telle façon que chacun, quel que soit son niveau, a la possibilité de participer et d'apporter des points à son équipe.* »

Le 16 janvier, près de 24 classes d'écoles maternelles de la ville ont participé à des rencontres autour de la gymnastique au gymnase Négro. Le 7 février, le gymnase Copernic sera investi par huit classes pour des jeux collectifs. Le 29 avril, les écoles se donneront rendez-vous sur le stade de foot pour se retrouver autour du ballon rond. La journée du 22 mai sera consacrée au ballon ovale. Quant à l'athlétisme, il ne sera pas oublié avec une participation des écoles primaires, le 30 mai sur le stade d'athlétisme de la ville.

N.C.

SGS TENNIS DE TABLE

La Génovéping : 7e édition

Pour la 7e année consécutive, la Génovéping revient. Ce challenge inter-écoles ouvert aux élèves non licenciés de CE2, CM1 et CM2, aura lieu samedi 22 mars au gymnase Copernic à partir de 14h. Trois tournois en individuel sont proposés : un tournoi filles et deux tournois garçons. Les parents et les enseignants sont évidemment invités à venir encourager les participants.

Chaque élève doit s'inscrire individuellement. Les inscriptions s'effectuent soit le jour même au gymnase, à partir de 13h30, soit,

dès à présent, par mail ou par téléphone. L'inscription est gratuite. Le Club prévoit même le prêt de raquette et, pour rester au top toute l'après-midi, il offrira à chaque compétiteur une crêpe et une bouteille d'eau !

L'école victorieuse remportera le trophée qu'elle conservera pendant un an. Ce trophée, remporté l'an dernier par l'école Diderot, sera acquis définitivement en cas de trois victoires consécutives.

N'attendez pas ! Inscrivez-vous !

Contact et inscriptions :
Tél. : 06 12 30 50 67
sgstennistable@gmail.com
Gymnase Copernic
Avenue de la Liberté

CONSEIL DES SAGES

Recherchons objets liés à la guerre 14-18

Dans le cadre des projets pour le centenaire des commémorations de la guerre 14-18, la ville de Ste-Geneviève-des-Bois, les associations d'anciens combattants et le Conseil des Sages préparent une grande exposition en septembre 2014. Pour ce, nous recherchons tout objet, photo, souvenir ayant un lien avec la grande guerre, tant de la vie civile que militaire.

Si vous disposez de tels "trésors" et que vous acceptez de les prêter le temps de l'exposition, le Conseil des Sages se tient à votre disposition pour en être le dépositaire lors de ses permanences, rue du jardin public.

Contact :
Conseil des Sages
de Ste-Geneviève-des-Bois
Pavillon de l'horloge - 01 69 51 83 78
Cds.sgdb@yahoo.fr

FNACA

Partage et convivialté autour de la galette

Les membres de la FNACA se sont retrouvés le 12 janvier dernier pour partager la galette des rois.

En ce début d'année, plus de deux cents invités avaient répondu présent autour de Roger Huet, président de l'association, pour ce beau moment de convivialité.

AVD 91

Destination Viet Nam

Comme chaque année, les membres de l'association AVD91 (dont un grand nombre de Génovéfains) se sont rendus en novembre au Viet Nam et en particulier dans la région des minorités du nord (Sapa). Ils ont donné 70 kg de matériel et fournitures scolaires à une école dans le village de Tavan. L'an prochain, les adhérents seront de nouveau sollicités pour une action solidaire pour le Myanmar.

Contact :
Tél. : 01 69 96 23 68 - www.avd91.fr
essonne-avd@wanadoo.fr

CLUB DES SAKADOS DU DONJON

Pratiquez la marche nordique

Plus dynamique que la randonnée, la marche nordique a pour principe d'accentuer le mouvement de balancier naturel des bras à l'aide de deux bâtons. Accessible à tous. N'hésitez pas à rejoindre ce nouveau groupe de marcheurs.

+ d'infos : laclaudinerie91@hotmail.fr
ou fmc.olivie@orange.fr
Claudine Benoit : 01 69 04 12 84.

NOCES DE DIAMANT

Ils s'aiment comme au 1er jour

C'est avec émotion que M. et Mme Huet ont fêté leurs noces de diamant le 21 décembre 2013, entourés de leurs familles et proches. Ils en ont profité pour prononcer, comme ils l'avaient fait 60 ans auparavant, leurs plus beaux vœux d'amour.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TIR À L'ARC HANDISPORT

5 champions génovéfains

Conjointement organisé par les Archers du Donjon et le Comité Ile-de-France Handisport de tir à l'arc, le championnat Ile de France handisport s'est déroulé au gymnase Romain Rolland le dimanche 8 décembre dernier.

48 archers étaient qualifiés, dont 5 issus de notre compagnie génovéfaine. Ces derniers se sont tous hissés sur le podium : Valérie Telega et Franck Habran sont champions IDF 2014 Gladys Charreau et Gérard Chevillard terminent 2e et Bastien Cichocky, 3e.

Le Capitaine des Archers du Donjon remercie tous les bénévoles qui ont œuvré pour que ce championnat puisse avoir lieu, ainsi que la mairie, le service des sports et Sainte Geneviève Sports pour leur soutien.

Contact :
Les archers du Donjon
Rue du Jardin Public
Tél. : 06 74 68 57 77
http://archers-donjon-91.sportsregions.fr

"La marche des Bykcoeurs" au cœur du Téléthon à Ste-Geneviève

Ce n'est pas seulement parce que ça rime mais aussi parce que c'est vrai : les bikers ont du cœur. Alain Lecoq, propriétaire du restaurant Buffalo Grill situé à la Croix-Blanche à Sainte-Geneviève-des-Bois, en a fait la démonstration.

Passionné de belles mécaniques et de Harley Davidson, ce biker au grand cœur a mobilisé nombre de ses amis de l'association "la marche des Bykcoeurs" pour la cause du Téléthon en décembre dernier.

Dem'Angel et Ange, respectivement président et vice-présidente de l'association ont répondu à son invitation de participer au Téléthon à Sainte-Geneviève-des-Bois. Coïncidant avec le Marché de Noël, les bikers ont ainsi mobilisé leur réseau et rassemblé de nombreux amoureux de deux roues et plus tout au long du week-end. Motivés par la cause, ils ont tous ensemble organisé un bal country, une parade de motos et voitures dans la ville et des baptêmes de Harley. Ainsi, ceux qui n'avaient jamais expérimenté une petite balade sur ces fameux engins, pouvaient le faire pour 3 euros. Tous les fonds récoltés pendant ces deux journées de festivité ont intégralement été reversés au Téléthon. La remise officielle du chèque, de près de 4 600 euros, était organisée le 9 janvier dernier au Buffalo Grill.

«*Nous sommes ravis d'avoir participé à cet événement,* précisent Dem' Angel et Ange. *Le public nous a réservé un bel accueil et la collecte des fonds a été une belle réussite. L'univers des bikers n'est pas forcément bien connu et souffre de bien des préjugés. Mais nous répondons toujours présent pour aider les autres et ce Téléthon organisé à Sainte-Geneviève-des-Bois suffit à montrer que les bikers ont de la solidarité et surtout du cœur.* » **N.C.**

Contact
www.lamarche.e-monsite.com
lamarchedesbykcoeurs@gmail.com

Faîtes votre pub dans VOTRE VILLE

Conditions et tarifs
au service COMMUNICATION
01 69 46 81 09

ARTISAN PEINTRE
Ets MARTINS
91700 Ste-Geneviève-des-Bois
06 22 02 14 58
01 69 46 31 12
ets.martins91@gmail.com
Revêtement Sols et Murs - Prestataire de Services

LSCP
Dépannage sous 24h
Entretien, réparation et remplacement d'appareils gaz
Contrat d'entretien
• Détartrage, désambouage
• Salle d'Expo ACOVA
STATION AGRÉÉE
e.l.m.leblanc Chaffoteaux Saunier Duval FRISQUET
Ferroli - Chappée - Idéal Standard - Geminox - Riello - Styx - Auer - Vap - De Dietrich...
40 bis, avenue Gabriel Péri - 91700 SGDB
www.lscp-chauffage-plomberie.fr
Mail : lscp@lscp.fr
Tél. 01 69 51 07 17 - Fax 01 69 51 46 40

CITROËN
Garage du Plessis
Réparateur agréé Citroën
• Mécanique - Carrosserie
• Réparations toutes marques
• Ventes VN - VO
Citroën C4
28, rue du Plessis - 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
Tél. : 01 69 46 36 60

Praticien Bien-Être
Energétique chinois
Koua VANG
Maître Reiki Enseignant
Tél. : 06 61 41 25 62
https://www.facebook.com/kouavang.sgdb91
N° SIRET : 795 145 101 00015

NOUVEAU
cache cache
BONOBO JEANS
BRÉAL
LA CITY
ZAC LA CROIX BLANCHE

CALDEO
vous apporte la solution énergie
Conseil
Maintenance
Rénovation
Conformité
Fourniture d'énergie
Conseil Maintenance Rénovation
N°Azur 0 810 810 077
Fourniture toutes énergies
N°Azur 0 810 630 095
15, av Paul Vaillant Couturier
91700 Ste Geneviève des Bois
CHAUFFAGE + CONFORT
AMÉLIORATION DE L'HABITAT
L'énergie est notre avenir, économisons-la !
TOTAL Pellet Premier
GRANULÉS DE BOIS 100 % NATURELS
LA NOUVEAUTÉ
www.caldeo.fr

Jean-Nicolas Boulmier

L'histoire de Jean-Nicolas Boulmier est celle d'un homme qui s'est accroché à ses rêves et s'est donné les moyens de vivre de sa passion : la peinture. Sa vie aurait pu être celle, classique, d'un col blanc, comptable dans une société de crédits. Mais le week-end Jean-Nicolas troque son costume cravate contre une bouse blanche et se consacre à sa véritable passion : la peinture ! Une activité qui ne cadre pas très bien avec une carrière de bureaucrate. « *Le dessin, chez moi, c'est inné ! Depuis tout petit, je ne quitte jamais mes crayons. Mes parents m'ont emmené très tôt visiter l'Italie, c'est là que j'ai connu mes premiers coups de foudre artistiques et suis tombé amoureux des Trompe-l'œil !* » Cet autodidacte consacre tout son temps libre à maîtriser l'aquarelle, la peinture à l'eau et à l'huile, techniques qu'il acquiert dans des livres. Rapidement, le format étriqué des tableaux ne lui suffit plus et il propose à ses parents un trompe l'œil dans la maison familiale, un paysage toscan ! Ce sera le déclic…

Changement de direction !

En 1994, avec le soutien indéfectible de son épouse, Jean-Nicolas s'inscrit au Cours Renaissance à Paris et dit adieu définitivement aux bilans comptables. A 25 ans, le futur chef d'entreprise effectue un vrai choix de vie qui n'est pas sans risques. Le Génovéfain obtient son diplôme haut la main en 1995 mais comme lui dit un de ses professeurs : « *Vous êtes aujourd'hui 50 mais dans dix ans, seulement 1 ou 2 d'entre vous seront encore dans ce métier de décorateur !* ». Le jour de ses 25 ans, le 4 juillet, Jean-Nicolas prend sa carte d'artisan à la Chambre des Métiers. Il est aussi devenu papa entre temps. Les deux premières années sont compliquées. Les chantiers qu'il décroche suffisent à peine à rembourser les charges. Sa petite entreprise prendra son envol fin 97, grâce à deux fauteuils…

Bouche à oreille

Le beau-père de Jean-Nicolas veut rénover deux bergères, ces larges fauteuils Louis XV et lui demande de refaire les patines. Il travaille sur ce projet avec un tapissier qui va lui proposer de rencontrer une décoratrice qui cherche un peintre "en décor". La machine est ainsi lancée et ne s'arrêtera plus. « *Il existe une statistique très intéressante de la Chambre des Métiers : si un artisan travaille bien, le bouche à oreille lui rapporte 3 clients, mais s'il ne remplit pas le contrat, il en perd 11 !* » Jean-Nicolas complète ses connaissances dans l'imitation et la copie des marbres, des bois ou des pierres précieuses tel que le lapis-lazuli. Des hôtels, restaurants ou encore des particuliers font appel à ses talents bluffants. Il se souvient encore avec émotion de ce couple de retraités qui a passé commande d'un trompe l'œil dans leur maison pour réaliser une fresque : le rêve de leur vie. Aujourd'hui, le trompe-l'œil n'est qu'une petite partie des activités du peintre. Il se tourne aussi vers la création de concepts décoratifs et s'oriente parfois vers l'architecture d'intérieur. Sa force, c'est d'imaginer, concevoir, proposer puis réaliser, avec d'autres artisans d'art, des projets originaux. A l'heure où vous lirez ces lignes, Jean-Nicolas sera quelque part entre la France, Israël, la Suisse ou New-York, car il est devenu un artiste reconnu internationalement. Voilà ce que l'on appelle, une reconversion réussie. **W.R.**

http://www.artheme-decoration.com

Le hameau du Perray

D'hier à demain

Après avoir franchi la voie ferrée, en descendant vers l'Orge et traversé la route de Longpont, le paysage change complètement. Les voies rectilignes bordées de pavillons et les grands groupes d'immeubles qui constituent l'essentiel de l'urbanisation de la ville, ont ici laissé en place la plus grande partie d'un ancien village, le Perray.

Avec ses bâtiments ruraux et sa sinueuse rue principale, le Perray est l'un des trois hameaux réunis en "commune" en 1790 lors de la réorganisation territoriale de la France au début de la Révolution. Liers et le Parc Pierre (à l'est dans la plaine), Sainte-Geneviève (proche du château et du domaine seigneurial, au sud) et le Perray (à l'ouest) forment alors, avec la forêt de Séquigny, une entité administrative très étendue, très peu peuplée, rurale et forestière.

Le hameau du Perray, se trouve dès lors isolé de la mairie et de l'église du village par toute la largeur de la forêt et limité au nord par le grand domaine de la Gilquinière, rebaptisé Vaucluse par un caprice du comte de Provence, (frère du roi et futur Louis XVIII) et à l'ouest, par l'Orge et sa vallée inondable. La route de Montlhéry à Villemoisson et à Morsang, actuelle route de Longpont, assure la liaison nord-sud du Perray avec les villages voisins. En 1843, la création de la voie ferrée Paris-Orléans accentue la coupure entre le hameau et la plus grande partie de la commune.

A partir de 1863, la construction de l'hôpital psychiatrique de Perray-Vaucluse ne modifie guère la situation du Perray. Petit à petit, des membres du personnel s'y établissent, ainsi que dans les communes voisines. La mise en service de la gare, pour la desserte de l'hôpital en 1881, donne alors une vie nouvelle au quartier et contribue au développement de la région.

Cependant, les habitants du Perray, toujours séparés du reste de la commune par la forêt de Séquigny, manifestent des velléités d'autonomie. En décembre 1912, un référendum organisé auprès des habitants propose la création d'une nouvelle commune, séparée de Sainte-Geneviève. La rapide croissance de la ville et ses nouveaux services publics remettent en cause ce projet de séparation. En 1932, le conseil municipal du 18 juin se prononce contre cette autonomie.

Malgré l'urbanisation intensive de la ville, avec la disparition de la forêt et du vieux domaine seigneurial, la structure de ce quartier n'a quasiment jamais été modifiée. Si la route de Longpont est bordée de plusieurs édifices et équipements scolaires, sportifs et sociaux, la rue du Vieux Perray, voie principale du vieux village, a conservé son caractère d'autrefois avec ses anciennes fermes, ses maisons rurales et divers bâtiments agricoles transformés en habitations. On y trouve aussi un vieux lavoir récemment restauré et une verdure "campagnarde" joliment préservée sur les bords de l'Orge.

Article proposé par les Amis de l'Histoire
de Sainte-Geneviève-des-Bois

L'association "Les amis de l'histoire de Sainte-Geneviève-des-Bois et ses environs" a récemment publié Sainte-Geneviève-des-Bois et ses rues au fil du temps, disponible auprès des librairies de Sainte-Geneviève (Librairie du Donjon - place St Exupéry, Maison de la Presse - rue G. Péri, Librairie du Temps des Loisirs - route de Longpont) ou/et sur commande au 01 69 04 22 01.

LABELLISATION 3D - DÉFIS DÉVELOPPEMENT DURABLE

5 commerçants génovéfains récompensés

Depuis 2010, la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne a mis en place un dispositif de labellisation "Commerce 3 D – Défis Développement Durable" destiné aux commerces de proximité qui s'impliquent dans ce domaine. En 2013, 5 commerçants de la ville se sont distingués parmi la cinquantaine de labellisés en Essonne.

LA BOULANGERIE LEMONNIER, très impliquée dans la vie sociale, organise des journées portes ouvertes pour les écoliers, accueille apprentis et stagiaires collégiens. Céline et Thierry sponsorisent un club sportif, prêtent leur vitrine à des artistes locaux. Ils ont récemment investi dans de l'éclairage neuf, du matériel professionnel, un parc à vélos et sacs biodégradables.
Boulangerie Lemonnier - 4 rue Pierre Brossolette

MME MORICI, fleuriste de "Rapid Flore", a adopté une gestion rigoureuse de ses déchets végétaux. Elle a embauché des apprentis pour favoriser la transmission des savoirs et s'est impliquée dans la vie locale par le biais de l'association de commerçants ACA. De plus, le magasin est entièrement accessible aux personnes handicapées.
Rapid Flore - 55 route de Corbeil

LE TRAITEUR. Mme Stebach et M. Bourgeois ont été récompensés pour la gestion de leur société où ils intègrent au quotidien des préoccupations environnementales : tri des déchets, recours à un composteur, utilisation de plateaux entièrement biodégradables en rejets de palmiers et en cellulose.
LE TRAITEUR - 80 av. Régiment Normandie Niemen

LES CAFÉS MOLINA. Torréfacteur déjà labellisé aux Papilles d'Or 2014, Fabienne Belda choisit avec le plus grand soin des produits bio ou issus du commerce équitable. Elle a aussi installé un éclairage économique en énergie et a supprimé tous les sacs jetables.
LES CAFES MOLINA - 24 avenue Gabriel Péri

L'EPICERIE DES SAVEURS. L'Epicerie des Saveurs fait la part belle aux produits issus de l'agriculture biologique. Mme Jounot est très attentive à l'impact environnemental et gère son commerce selon les principes du développement durable en développant la mutualisation des livraisons et cherche une alternative aux emballages.
L'épicerie des saveurs - 61 avenue Gabriel Péri

INSTALLATION,

Mme Lambert Mathilde diététicienne nutritionniste, s'est installée depuis le 1er janvier au cabinet paramédical au 18 av. du Rgt Normandie Niemen.
Tél. 06 19 22 47 01.

PAPILLES D'OR 2014

La 15e édition du grand concours départemental des Papilles d'or est lancée. Si vous tenez un commerce alimentaire (boulangerie, pâtisserie, restaurant, primeurs, traiteur, boucher, etc.) vous êtes invités à candidater auprès de la CCI de l'Essonne. Les créateurs et repreneurs de moins de deux ans pourront concourir également pour le prix Espoir. Le rôle décisif des commerces de proximité génovéfains dans le développement de la croissance locale est une marque de fabrique "made in St Gen". Vous avez jusqu'au 28 février pour vous inscrire. Label Papilles d'or, guide des Papilles d'or et application smartphone n'attendent que vous !

Et si vous avez une expérience dans les métiers alimentaires ou apparentés, les papilles d'Or recherchent également des jurés professionnels. Renseignement pour les jurés : 01 60 79 91 28

+ d'infos
CCI Essonne
Tél. : 01 60 79 90 13

JOURS DE MARCHÉS

Marché du Donjon

Mercredi de 8h à 12h30.
Vendredi de 14h à 19h30.
Dimanche de 8h à 13h.

Marché de la Gare

Jeudi de 8h à 12h.
Samedi de 8h à 12h30.

Ils se sont implantés

AU PLAISIR DES YEUX

www.au-plaisir-des-yeux- creation-fimo.weonea.com

"Au plaisir des yeux" illustre la passion naissante de Jessica la créatrice : un univers intimiste dans lequel se fondent couleurs chatoyantes et raffinement des pièces. Ses modèles en pâte polymère sont uniques et personnalisés selon la demande. 700 articles sont en vente en ligne à tout petit prix. Bijoux gourmands, accessoires de déco, figurines bébé… Les pièces peuvent nécessiter jusqu'à plusieurs heures de fabrication. Un travail d'orfèvre.

EMILIE SVAY

Centre paramédical de la Gare
5 av. Paul Vaillant Couturier - Tél. 06 18 77 57 63

Emilie Svay en est à sa onzième année d'expérience auprès de la maison parisienne Lancôme. Depuis longtemps, elle avait envie de se lancer seule. Emilie est diplômée praticienne en massothérapie de l'école canadienne Guijek et a désormais aménagé un espace accueillant et spacieux près de la Gare. Ses compétences et son savoir-faire sont au service du bien-être. «Prendre soin de soi, c'est la règle. Combiner l'équilibre entre le corps et l'esprit, la récupération musculaire afin de trouver l'harmonie et une hygiène de vie» confie t-elle. De 40 à 70 € ou forfait.

Permanences

Sans rendez-vous

AIDE AUX VICTIMES D'INFRACTIONS PÉNALES MÉDIAVIPP 91
1er vendredi du mois de 9h à 12h à la MSP Claude Rolland.
3e vendredi du mois de 14h à 17h en Mairie annexe.
4e jeudi du mois de 9h à 12h à la Maison de la Justice et du Droit du Val d'Orge.

IMPÔTS
2e et 4e jeudis du mois à la Mairie annexe de 9h à 11h.

ALLOCATIONS FAMILIALES DE L'ESSONNE
Lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h à la MSP Claude Rolland.

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES
Mardi de 10h à 12h au 4 rue des Ecoles
Tél. : 01 69 04 10 56

RELAIS DE LA MAISON DE L'ENFANCE
Jeudi de 10h à 12h au 105 av. de la Liberté
Tél. : 01 69 25 71 02

CIDFF
Vendredi de 14h à 17h à la MSP Claude Rolland. **Mardi** de 9h à 12h au CCAS. **Du lundi au jeudi** de 14h à 17h et **vendredi** de 9h à 12h à la Maison de la Justice et du Droit du Val d'Orge.
Tél.: 01 69 46 81 50.

ASSOCIATION CONSOMMATEURS LOCATAIRES
Lundi, jeudi et vendredi de 10h à 16h. **Mardi et mercredi** de 10h à 12h. **Jeudi de** 17h à 18h au 11, rue Pierre Mendès France.
Tél.: 01 69 04 17 83.

Sur rendez-vous

CONCILIATEUR DE JUSTICE
Aider au règlement amiable des conflits. **Deux mardis et deux mercredis par mois** de 14h à 16h30 à la Maison de la Justice et du Droit du Val d'Orge. Tél.: 01 69 46 81 50.

AVOCAT
1er lundi et dernier samedi du mois de 9h à 11h. mairie annexe.
Tél.: 01 69 46 80 86.

ASSISTANTE SOCIALE
Mercredi matin en Mairie annexe. Prendre RDV à la Maison des Solidarités. Tél. : 01 69 46 57 60.

L'UNION LOCALE DU VAL D'ORGE
Un problème de consommation? Un problème concernant votre logement ? Tél. : 01 69 46 11 46 - clcv91700@free.fr
Résidence "la Héronnière" - avenue de Brétigny, bât Vendée - 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois.

NOTAIRE
2e et 4e mardi de 9h à 12h à la Maison de Justice et du Droit du Val d'Orge. Le Trianon - 72, route de Corbeil - Villemoisson-sur-Orge
Tél. : 01 69 46 81 50

OLIVIER LÉONHARDT, MAIRE
Cabinet du maire : 01 69 46 80 11
Dates des prochaines permanences sur www.sgdb91.com

FRÉDÉRIC PETITTA, CONSEILLER GÉNÉRAL
CHARGÉ DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT.
Permanence sur rendez-vous
au 119, avenue G. Péri. Tél. 01 60 91 90 18.
Toute l'actualité sur www.fredericpetitta.fr
fpetitta@cg91.fr

MALEK BOUTIH, DÉPUTÉ
Permanence au 4 rue Emile Kahn.
Tél. : 01 60 15 56 53
Mail : malekboutih2012@gmail.com
Toute l'actualité sur www.boutih.fr

Service de garde des pharmacies
(dimanches et jours fériés)
Sous réserve de changement

Dimanche 9 février
Pharmacie de Paris
20, avenue Gabriel Péri
Ste-Geneviève-des-Bois
Tél. 01 69 51 01 69

Dimanche 16 février
Pharmacie du Cottage
105, avenue Salvador Allende
Ste-Geneviève-des-Bois
Tél. 01 60 15 03 03

Dimanche 23 février
Pharmacie de la Gare
1, rue Anatole France
Brétigny-sur-Orge
Tél. 01 60 84 06 53

Dimanche 2 mars
Pharmacie Centrale
10, boulevard de la République
Brétigny-sur-Orge
Tél. 01 69 88 80 42

Dimanche 9 mars
Pharmacie Saint Come
64, rue de la Division Leclerc
Linas
Tél. 01 69 01 01 01

Dimanche 16 mars
Pharmacie Fromentin
91, route de Corbeil
Ste-Geneviève-des-Bois
Tél. 01 60 15 00 50

Dimanche 23 mars
Pharmacie Beauséjour
28, avenue Marthe
Morsang-sur-Orge
Tél. 01 69 04 43 89

A l'heure habituelle de fermeture des officines, s'adresser au commissariat de la ville.

Etat civil

En application de la loi qui réglemente le respect de la vie privée, nous ne publions désormais que les informations avec l'autorisation des personnes concernées.
Pour de plus amples renseignements, s'adresser au service des Affaires générales au rez-de-chaussée de la mairie annexe. Tél. : 01 69 46 80 72.

Naissances

Lilou CORIDUN *née le 5 juin*
Merwane TAZAROUALT *né le 20 juillet*
Sacha DEHE *né le 27 octobre*
Sana BAKACHE *née le 7 novembre*
Ava CARLOS *née le 22 novembre*
Aedan JHARITTAYA *né le 24 novembre*
Chloé et Elyse LUFUKU TUIMBA *nées le 25 novembre*
Kenza BENACER *née le 25 novembre*
Sofiane BLIOT *né le 26 novembre*
Léo DA SILVA *né le 27 novembre*
Nïyo PADILLA *né le 27 novembre*
Elliot PESAMBI *né le 28 novembre*
Esteban BERTHIER *né le 30 novembre*
Audélia CAZÉ JAULMES *née le 1er décembre*
Raphaël BEHLOULI *né le 5 décembre*
Ragip PUSMAZ *né le 5 décembre*
Cloé VASSORT *née le 5 décembre*
Estelle LHUILLIER *née le 7 décembre*

Mariages

Stéphanie CASTAGNET et Assaf ARINLOYE *le samedi 23 novembre*
Mariama DJALO et Bacari LELO *le samedi 23 novembre*
Nathalie GUINOIS et Patrick CHAMPEYMONT *le samedi 30 novembre*
Bacari LELO et Mariama DJALO *le lundi 23 décembre*
Assaf ARINLOYE et Stéphanie CASTAGNET *le lundi 23 décembre*
Patrick CHAMPEYMONT et Nathalie GUINOIS *le mardi 24 décembre*
Elif TAN et Bektas ARIBAS *le samedi 11 janvier 2014*

Décès

Anne-Marie ANTOINE ép DELCAMBRE *le 21 avril 2013*
Georges COULON *le 25 novembre 2013*
Jean SOLLIEC *le 11 décembre 2013*

INFO CAF

Mon enfant en ligne

La Caisse d'Allocations Familiales lance le site internet www.mon-enfant.fr. Vous y trouverez informations et conseils sur les différents modes de garde afin de vous orienter dans vos recherches et de vous aider à trouver la solution d'accueil la plus adaptée à votre situation et la plus proche de votre domicile. Cet outil répond également à toutes les questions sur les aides financières et leur calcul.

Ste Geneviève Avant Tout

L'article L52-1 du code électoral établit qu'«*à compter du premier jour du sixième mois précédant le mois au cours duquel il doit être procédé à des élections générales, aucune campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité ne peut être organisée sur le territoire des collectivités intéressées par le scrutin.* »

Dans ce cadre, l'expression des groupes majoritaires pour exposer leur action dans les tribunes d'un journal municipal peut être assimilée à de la propagande électorale et par conséquent, interdite.

Une récente jurisprudence du Conseil d'Etat de mai 2012 précise que le maire ne disposant d'aucun droit de contrôle ou de censure des tribunes de l'opposition, elles peuvent participer au débat électoral. En revanche, la tribune de la majorité doit rester "neutre" créant ainsi une rupture d'égalité entre les candidats (voir Courrier des maires, mars 2013).

Le jugement de la neutralité des propos appartenant à chacun, les élus de Sainte-Geneviève-Avant-Tout ne souhaitent pas prendre le risque de contrevenir à la loi.

Pourtant, certains profiteront de cette période pour entretenir des polémiques auxquelles le droit nous interdit de répondre dans cette tribune. Ainsi, jusqu'au mois de mars 2014, nous n'utiliserons pas cet espace d'expression.

Les élus de Sainte-Geneviève-Avant-Tout.

Union de la Droite Génovéfaine

En raison de la période électorale qui s'ouvre avec les élections municipales de mars prochain, nous ne publierons pas de tribune.

Toutefois nous invitons tous les génovéfains qui ne sont pas encore inscrits sur les listes électorales à le faire avant la fin décembre.

Charles Fréalle, Patricia Bartoli
Union de la Droite Génovéfaine

Ste Geneviève Autrement

Dans quelques semaines, se termine mon troisième mandat de conseiller municipal avec l'appui de mes amis de Ste Geneviève Autrement - qu'ils soient tous remerciés ; soyez aussi remerciés vous tous qui, par vos votes, nous avez confié cette tâche.
Les Français n'ont aucune confiance en la politique. F. Hollande et tant d'autres cultivent systématiquement l'ambiguïté. Le résultat est là ! Défiance généralisée !
Les Français sont aussi fatigués de voir des élus profiter de leur situation pour eux-mêmes, leur famille et leurs amis. A Ste Geneviève comme ailleurs, la confiance ne reviendra que dans la sincérité, la clarté et l'impartialité systématique.
Les Français sont profondément inquiets au sujet de la cohésion sociale et nationale. Tout conseiller municipal en est comptable ; il doit agir pour que tous les habitants soient invités à participer à la vie de la cité. Depuis vingt ans, j'ai donc parcouru tous les quartiers de la ville et frappé aux portes. Il y a trois ou quatre ans, des jeunes, rencontrés dans la rue il y a longtemps, aujourd'hui techniciens, créateurs d'entreprises ou ingénieurs et jeunes parents, sont revenus vers moi pour s'impliquer en politique. Ils agissent ainsi car ils savent ce qu'ils doivent à la France. A la fin de ce mandat, je voulais vous dire combien nous tous de Ste Geneviève Autrement sommes contents d'avoir ainsi – un peu - contribué à la cohésion sociale et nationale, c'est-à-dire une cohésion entre quartiers, entre origines et entre générations.

Henri Prévot

Allez donc sur http:// sga.hprevot.fr

Démocratie Génovéfaine

J'écris probablement ma dernière tribune dans les colonnes du « Votre ville ». Aussi, je voudrais remercier les Génovéfaines et les Génovéfains qui ont voté pour notre liste il y a 6 ans, et je remercie celles et ceux qui m'ont lue pendant ces années.
Je pense avoir servi avec loyauté et sincérité les habitants de notre ville. J'ai ainsi assisté à tous les conseils municipaux depuis 6 ans, sauf un. J'ai également assisté à toutes les réunions de commission auxquelles j'étais conviée, mis à part depuis la rentrée 2013, date depuis laquelle j'exerce une nouvelle activité professionnelle, passionnante, mais prenante. Tous les élus locaux ne peuvent en dire autant, et pourtant c'est bien la moindre des choses que l'on doit à ceux qui nous ont apporté leur confiance lors du scrutin.
Je réside dans notre ville depuis 1974 (l'âge de mes 3 ans), je m'y suis mariée… c'est dire si je la connais bien, et si j'ai connu et vécu ses changements : je fais partie des rares personnes qui se souviennent de la gare telle qu'elle était avant les travaux d'aménagements de la place, anciens maintenant : on sortait du quai (côté arrivée de Paris) par un escalier, en haut duquel se trouvaient quelques commerces… dont une boutique de puériculture tenue par ma grand-mère.
Je cite la gare car j'ai beaucoup évoqué dans cette tribune la question des transports, et des transports publics en particulier. En effet, nous, banlieusards, nous sommes soumis à de fortes contraintes de transport, que ce soit pour le travail, les études ou les loisirs. Ces contraintes influent sur notre qualité de vie, notre fatigue, notre organisation personnelle et familiale, et l'organisation des services publics de la ville.
Bien fidèlement vôtre…

Florence Pouch
www.democratie-genovefaine.net

Agence funéraire
LEBARON
Inhumations - Incinérations Contrats obsèques
Possibilité de déplacement à domicile 7j/7
Tél. 01 60 15 19 15

S.N. AMBULANCES DE LA FORÊT
Tél : 01 69 25 24 17
TOUTES DISTANCES
GRAND CONFORT - GROS VOLUME
47, boulevard Saint-Michel - 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois

AUTO-ÉCOLE
RÉVOLUTION PERMIS
Forfaits attractifs - Formations stage accélérées
code et conduite en seulement 5 jours*
* Voir Conditions en Agence
Méthodes pédagogiques et personnalisés à chaque élève.
39 av. Gabriel Péri (face au cinéma 4 Perray)
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
Tél: 01 70 58 83 90
E1309100100

Informatique AT HOME
David BEUCHER
07 62 86 21 05
www.informatique-at-home.fr
Dépannage & Maintenance informatique / Installation
Mise à jour antivirus / Assemblage sur mesure

PELLEGRIN et FILS
Création et entretien
jardins espaces verts
Découvrez nos réalisations sur www.pellegrin-et-fils.fr
• Arrosage automatique
• Dallage
• Élagage
• Taille douce
3 bis, rue de la Fosse aux Leux
Z.I. de la Croix Blanche
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
01 60 15 35 87

EURL Pinto
Couverture - Charpente - Maçonnerie
Electricité - Plomberie - Zinguerie
324, route de Corbeil - 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
Tél. : 01 60 15 00 66 - 06 18 47 44 76

NOUVEL ALHAMBRA
SEAT
Parce que vous aimeriez bien voyager en famille dans un seul véhicule familial.
www.groupe-atlantico.com
ATLANTICO S.A.S.
STE-GENEVIEVE-DES-BOIS
01 69 25 41 41

PETITS OU GROS TRAVAUX
intérieurs et extérieurs
Carrelage, plomberie, peinture, électricité, maçonnerie, menuiserie, plâtrerie...
POUR TOUS TYPES DE TRAVAUX DANS VOTRE HABITAT
ARTECH HABITAT
01 64 48 00 74
Bernard JACQMIN
www.travaux-de-renovation.fr
EXPÉRIENCE - QUALITÉ - FIABILITÉ - AU MEILLEUR PRIX

A.C. Marie couverture
Tél. : 01 60 15 92 26
Portable : 06 68 06 28 18
E-mail : chmarie@neuf.fr
www.ac-marie-couverture.fr
Couverture Zinguerie
Christophe Marie
Toute couverture - Réparation de fuite - Zinguerie - Gouttières
Fenêtre de toit - Protection de charpente

ALRIC
Depuis 1957
HABITAT - INDUSTRIE - ÉQUIPEMENTS
CONSTRUCTEUR - PROMOTEUR
12, route de Corbeil
91700 Sainte Geneviève des Bois
Ensemble construisons l'avenir
individuelle collective industrielle administrative
Tél. : 01 69 04 77 10
www.alric-constructions.fr

Fly.
5000 M²
DE MOBILIER & DÉCO
SAINTE-GENEVIÈVE DES BOIS
ZI DE LA CROIX BLANCHE · 17 RUE DES PETITS CHAMPS · TÉL. : 01 69 46 53 30
OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 10H À 19H30, SAMEDI DE 10H À 20H ET DIMANCHE DE 10H À 19H

Restaurant - Traiteur
La Table d'Antan
VENTE À EMPORTER
Foies gras, confits, cassoulets maison, etc.
38, av. de la Grande Charmille du Parc
Sainte-Geneviève-des-Bois
Tél. : 01 60 15 71 53
www.latabledantan.fr

Val d'Orge
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

ATELIER SANTÉ VILLE

La santé des Valdorgiens au cœur de l'agglo

Depuis septembre 2012, l'Agglomération du Val d'Orge a mis en place, en partenariat avec l'Etat, un nouveau dispositif pour la santé des Valdorgiens : un Atelier Santé Ville. Il s'agit de promouvoir une démarche locale de santé publique.

Ainsi, l'agglo vous donne rendez-vous

Mardi 11 mars de 10h à 18h
Un dépistage anonyme du sida
avec les associations Espoir et Diagonale
Maison des Services Publics Claude Rolland
5/7 avenue du Canal
Tél : 01 69 46 67 70

Vendredi 14 mars
Prévention du cancer des adultes
Rencontre avec des professionnels de la santé
Marché du Donjon
Place St-Exupéry de 14h à 19h

+ d'infos
Coordinatrice Atelier Santé Ville
Anne-Cécile Vidal
Tél. : 01 69 72 84 84

TRÈS HAUT DÉBIT

La fibre optique à Sainte-Geneviève-des-Bois : chargement en cours...

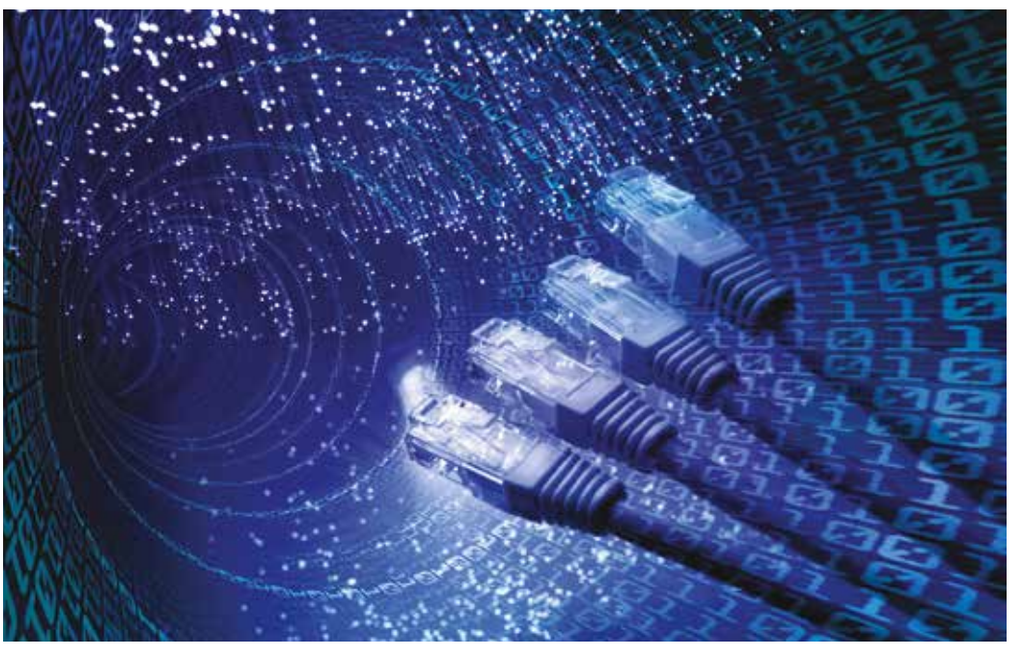

Télécharger légalement un film en quelques secondes, échanger des photos instantanément avec sa famille ou ses amis et regarder un événement sportif sur son smartphone sans coupure d'images : voilà à quoi sert le très haut débit qui arrivera d'ici 2015 à Sainte-Geneviève-des-Bois dans les quartiers les moins bien desservis en adsl et dont le débit est inférieur à 2Mbits/sec. via un réseau de fibres optiques. Sous l'impulsion de la Communauté d'agglomération du Val d'Orge, cette accélération du débit va permettre à 21 000 logements sur la commune de "surfer sur la toile" mieux et plus vite. Au delà du loisir, internet est aussi un outil indispensable pour les entreprises qui seront toutes désormais reliées au très haut débit. Les services publics, eux aussi, vont bénéficier de cette mini révolution technologique. Au delà du confort, la généralisation du très haut débit (5 fois plus rapide qu'une connexion internet classique) peut déboucher sur de nouveaux emplois (télétravail) et aussi améliorer notre environnement grâce aux objets dit connectés : contrôler ses alarmes via le web, lancer sa machine à café à distance ou encore vérifier depuis votre bureau ce qui manque dans votre frigo.

+ d'infos
http://www.agglo-valdorge.fr/tres_haut_debit.html

Qu'est ce que le réseau très haut débit ?

Le réseau "très haut débit" renvoie concrètement au déploiement de nouveaux réseaux en fibre optique. La fibre optique est un fil de verre ou de plastique qui permet de propulser les données numériques à la vitesse de la lumière, permettant de délivrer des débits de 100 Mbits/s et au-delà. Face aux nouveaux usages du numérique, la fibre est la seule technologie en mesure d'apporter une réponse durable aux attentes des usagers.

Samedi 8 et mercredi 12 février
JOURNÉES PORTES OUVERTES PERRAY VAUCLUSE
De 10h à 16h - Route de Longpont

Mercredi 19 mars
CESSEZ-LE-FEU DE LA FIN DE LA GUERRE EN ALGÉRIE
11h - Monument aux morts

Jeudi 13 février
CÉRRÉMONIE DU SOUVENIR D'ILAN HALIMI
11h - Route de Longpont, pont de la Fouille

Dimanches 23 et 30 mars
ELECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES
De 8h à 20h

Vendredi 28 février
FORM'ELLES
SPORT FILLE SANTÉ DE 8 À 17 ANS
9h - 18h - Complexe sportif Copernic

Samedi 8 février
HOUSE OF CREW 2014
CONCOURS DE STREET DANCE
20h - Salle Gérard Philipe

Samedi 15 février
FOOTBALL - CFA2
CHOLET - SGS FOOT
18h - Terrain d'honneur

Jeudi 6 mars
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AMIS DU VOTRE VILLE
De 10h à 12h - Salle du Miroir

Samedi 8 mars
FOOTBALL - CFA2
POIRE-SUR-VIE - SGS FOOT
18h - Terrain d'honneur

Dimanche 9 mars
TARTE NORMANDE
AMIS DU VOTRE VILLE
14h - Salle du Champ de Foire
Inscriptions : Local des amis du Votre Ville 139, route de Corbeil

Samedi 29 mars
FOOTBALL - CFA2
CHATEAUROUX - SGS FOOT
18h - Terrain d'honneur

saison culturelle 2013/2014

PROCHAINS SPECTACLES

CHA[t]RIVARI

CONCERT DU DIMANCHE MATIN

DIMANCHE 9 FÉVRIER

11H - AUDITORIUM RUDOLF NOUREEV

TARIF : 5.50 € TARIF RÉDUIT ET 7.50 € PLEIN TARIF

L'ENSEMBLE BARVINOK

BALLET UKRAINIEN

SAMEDI 15 FÉVRIER

20H30 - SALLE GÉRARD PHILIPE

TARIF B : 8 € TARIF RÉDUIT ET 12 € PLEIN TARIF

CORNEILLE

CONCERT

SAMEDI 8 MARS

20H30 - SALLE GÉRARD PHILIPE

TARIF A : 11 € TARIF RÉDUIT ET 15 € PLEIN TARIF

SERVICE CULTUREL
Mairie Annexe - rue Emile Kahn
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois.
Renseignements : 01 69 25 17 36

CENTRE ARTISTIQUE R. NOUREEV
3 rue Romain Rolland
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
Renseignements : 01 60 16 03 11

UNIVERSITÉ POPULAIRE DU SAVOIR

Les séances se tiennent à 19h à la salle de la Châtaigneraie.
Renseignements : 07 86 28 35 71 - upsgenov@gmail.com - http://ups.sgdb.free.fr

Mercredi 12 février
REDÉCOUVRIR LES MATHÉMATIQUES
par Christian Horsot

Mercredi 12 mars
VISION GÉOPOLITIQUE SUR LA CHINE CONTEMPORAINE
par Jean-Henry Barth

Mercredi 26 mars
NAISSANCE DE L'AVIATION DE GUERRE, 14-18
par Pierre Aïoutz

Sainte-Geneviève des-Bois

CONCERT HUMOUR

saison culturelle 2013/2014

Operetta

SAMEDI 15 MARS 2014

20H30 - SALLE GÉRARD PHILIPE

VISION DÉLIRANTE DU GENRE LYRIQUE AVEC LA COMPLICITÉ DE LA MUSIQUE A CAPELLA ET DE L'HUMOUR. CETTE EXPÉRIENCE UNIQUE EST ABSOLUMENT À DÉCOUVRIR.

TARIF : 15 € / 11 € (TARIF RÉDUIT)

RENSEIGNEMENTS : SERVICE CULTUREL ☎ 01 69 25 17 36

MAIRIE ANNEXE - PLACE ROGER PERRIAUD - 91700 SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS